

www.e-rara.ch

Mémoires Pour Servir A L'Histoire D'Anne D'Autriche, Épouse De Louis XIII, Roi De France

Motteville, Françoise de

Maestricht, 1782

Zentralbibliothek Zürich

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-140246>

[S. 1-100].

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]



M É M O I R E S

P O U R S E R V I R

A L' H I S T O I R E

D' A N N E

D' A U T R I C H E ,

É P O U S E D E L O U I S X I I I ,

Roi de France & de Navarre.

LE Roi Louis XIII n'avoit que neuf
ans huit jours, quand il vint à la Cou-
ronne ; mais le Roi Henri lui avoit laissé
un Royaume si florissant & si paisible, de
si bonnes troupes dans ses armées, de si
habiles Ministres dans ses Conseils, & de
si grandes sommes de deniers dans ses
coffres, que si la Reine Marie de Médi-
cis avoit voulu suivre l'ordre que ce grand
Prince avoit établi dans l'Etat, sa Ré-
gence auroit été bien plus glorieuse, &
le reste de sa vie bien plus heureux. Mais

Tome I.

A

ayant laissé prendre une trop grande autorité au Marquis d'Ancre, qu'elle avoit fait Maréchal de France, il la conseilla d'éloigner les anciens serviteurs du feu Roi, & particulièrement ces grands hommes qui avoient vieilli dans les premières Charges, & ménagé les plus importantes négociations, pour en mettre d'autres à leurs places qui fussent tout-à-fait dépendants d'elle. Cela lui attira la haine de tous les Princes du sang, & des autres Princes & grands Seigneurs, qu'elle traitoit avec tant de hauteur, qu'ils se retirèrent de la Cour; & les Traités de Sainte-Menehould & de Loudun, que ce Maréchal avoit faits, n'ayant point eu d'effet, le nombre des mécontents, qui augmentoit tous les jours, le fit résoudre, pour rompre toutes les mesures qu'il voyoit bien qu'ils prenoient contre lui, de faire arrêter le Prince de Condé; lequel, comme premier Prince du Sang, pouvoit être chef du parti qui commençoit à se former. Elle envoya en même-temps ordre aux deux armées destinées pour agir hors du Royaume, en exécution des grands desseins de celui qui les avoit levées, de se tenir prêtes à soutenir l'autorité Royale qui lui avoit été confiée, au cas qu'elle fût attaquée au su-

jet de la détention de ce Prince ; & en fit lever encore une troisieme, pour être en état de marcher plus promptement contre les premiers qui oseroient se déclarer.

Une action aussi hardie que celle-là & de si grands préparatifs, confirmèrent la Reine dans les grandes opinions qu'elle avoit de celui dont elle suivoit aveuglément les conseils, & lui firent croire qu'elle alloit être bientôt maîtresse de la Cour & de toute la France sans aucune contradiction : & ce fut ce qui la perdit, aussi bien que celui qu'elle avoit choisi pour son premier Ministre. Car, comme elle étoit persuadée que personne ne lui pouvoit résister, elle s'imagina qu'elle n'avoit plus besoin de ménager personne, pas même le Roi son fils ; & elle ne prenoit pas garde qu'il avoit un Favori, qui avoit autant d'ambition que le sien, & que s'insinuant de plus en plus, il travailloit si fortement à le détacher de la tendresse qu'il avoit pour elle, qu'il le fit enfin résoudre à s'en séparer tout-à-fait. Ce Favori étoit de Luynes, lequel, pendant qu'il étoit son Page, trouva le moyen de se rendre si agréable & si nécessaire à tous les plaisirs, tous les exercices, & tous les divertissemens de ce jeune Prince, & particulièrement à toutes sortes de chasses, où peu de

personnes avoient accoutumé de le suivre, que la liberté avec laquelle il vivoit avec lui, l'éleva enfin à la dignité de Connétable.

La Noblesse Françoisse, naturellement affectionnée aux Princes du sang, ayant pris les armes dans les Provinces, y grossissoit tous les jours le parti du Prince de Condé, pendant que le désordre régnoit dans Paris où le peuple avoit pillé la maison du Maréchal d'Ancre, contre lequel on crioit hautement, comme contre l'auteur de la maniere violente du gouvernement de la Reine, & du mauvais emploi, vol, & dissipation des trésors que Henri IV avoit amassés. Les séditions devenoient tous les jours plus fréquentes, & personne n'ayant la force ni l'envie de les appaiser, la populace enfin l'attaqua le 24 Avril 1617 comme il sortoit du Louvre: & les Braves, qui l'accompagnoient partout, ne lui ayant donné aucun secours, non plus que les Gardes qui n'étoient pas loin, lorsqu'il mit l'épée à la main, ou qu'il l'y voulut mettre, pour se défendre, croyant que le Marquis de Vitry, leur Capitaine, qui parut dans le même temps, y venoit pour le tirer de ce péril, au-lieu qu'il venoit pour l'arrêter, on douta d'abord si sa mort se devoit attribuer à la

sureur du peuple, ou à sa rébellion aux ordres du Roi.

Depuis sa majorité, il avoit témoigné en tant d'occasions qu'il avoit dessein de prendre connoissance des affaires, que la Reine s'étant retirée à Blois, il ne fut pas long-temps sans faire revenir le Chancelier de Sillery, & mettre le Prince de Condé en liberté. Ce n'étoit pas véritablement assez, pour mettre la paix dans le Royaume, que tous ces changements avoient troublée; mais, comme je n'ai pas entrepris de décrire la vie de cette malheureuse Princesse, je ne parlerai point de la guerre de ceux qui prirent son parti. Ils le firent, non pas tant pour la servir, que par la jalousie de la grande faveur de Luynes, lequel après la mort du Maréchal d'Ancre, étant devenu tout-puissant, avoit épousé la fille du Duc de Montbazou, ce qui l'avoit fait Connétable. Je laisse à ceux qui écriront l'Histoire de ce temps-là le soin de faire le récit de ses aventures jusques à sa réconciliation avec le Roi, par la paix du Pont-de-Cé; ce qui la fit revenir à la Cour, avec ceux qui l'avoient suivie, entre lesquels étoit le Cardinal de Richelieu, qui n'étoit alors qu'Evêque de Luçon. Mon dessein n'est que de marquer ce qui peut regarder la Reine Anne d'Au-

triche, dont on ne commença de parler que dans les négociations de la paix générale que son mariage devoit donner à toute l'Europe.

Je dirai donc ici que le Grand-Duc de Toscane, étant naturellement obligé de travailler à maintenir la Reine Marie de Médicis dans le crédit qu'elle avoit eu d'abord auprès du Roi, lequel, quoique devenu majeur, vouloit bien partager son autorité avec elle; & ayant grand intérêt au repos de la France, qui ne pouvoit être altéré, que l'Italie & l'Espagne ne fussent troublées, le Marquis Borri, son Ambassadeur, fut le premier qui, dans les conférences qu'il avoit à Madrid avec les Ministres Espagnols, jetta les premières paroles d'un double mariage entre les deux Princes & les deux Princesses de France & d'Espagne.

Ces alliances étoient si convenables, que ses paroles ne tomberent pas à terre: les propositions qui en furent faites aussitôt, furent bien reçues de côté & d'autre, & en France particulièrement avec tant de joie, qu'on songea à faire un Caroussel à la Place Royale, pour la témoigner; & on y travailla avec tant d'empressement, qu'il sembloit qu'on eût peur qu'il ne fût pas assez tôt prêt pour ces deux mariages. Ce

Caroufel dura trois jours; ce qui fut cause que plusieurs rues de Paris, par lesquelles il falloit faire entrer & sortir le grand nombre d'acteurs & de machines qui étoient nécessaires à ce spectacle, eurent part aux plaisirs d'en voir la beauté & la magnificence. Et ce qui est remarquable, est que ces trois jours, dans la Relation qui en a été imprimée en 1612, sont dans le mois d'Avril de cette année. Cependant il est certain que les épousailles ne se firent qu'en 1615. Elles penserent même ne se pas faire, à cause que les Huguenots, prenant ombrage de la grande liaison que l'on proposoit de faire entre la France & l'Espagne, demanderent qu'elles fussent surcises jusqu'à ce que les Etats-Généraux fussent assemblés, dans lesquels ils espéroient qu'il se trouveroit tant de difficultés, qu'il seroit aisé de rompre ces deux mariages. Cependant, les Etats s'étant séparés plutôt qu'on ne pensoit, & sans qu'on en eût tiré aucune utilité, comme il arrive ordinairement dans de pareilles Assemblées, on songea tout de bon à les conclure.

Pour cela, le Duc du Maine s'en alla en Espagne, & le Duc de Pastrana vint en France. Les épousailles de Philippe IV, fils du Roi d'Espagne Philippe III, avec Mada-

me Elisabeth de France, furent solennifiées à Burgos, & celles du Roi Louis XIII avec Anne d'Autriche, Infante d'Espagne, à Bordeaux. Le Duc de Guise qui avoit mené Madame Elisabeth jusques au milieu de la petite riviere de Bidassoa, qui sépare ces deux Royaumes, prit congé d'elle pour la laisser aller à Fontarabie, & conduisit l'Infante d'Espagne à Saint-Jean-de-Luz, où le Duc de Luynes lui donna une lettre de la part du Roi, duquel on dit qu'il lui rapporta réponse écrite de sa main. On s'étoit imaginé que l'armée des Huguenots s'opposeroit au voyage. Il est vrai qu'elle étoit si proche de celle du Roi, qu'elle sembloit côtoyer celle qui l'accompagnoit : mais elle ne servit qu'à leur faire voir sa puissance, & à rendre l'entrée de l'Infante en France plus belle.

Comme le Roi étoit né le 27 Septembre 1601, & la Reine le 22 du même mois, elle étoit âgée de quatorze ans quand elle se maria, & de quinze ans quand elle fut amenée au Roi son mari, n'ayant que cinq jours plus que lui. Je fais de la vieille & illustre Marquise de Morny, qui eut l'honneur de l'approcher familièrement en ce temps-là, & d'en être estimée, qu'elle étoit extrêmement belle. La premiere fois qu'elle la vit, elle m'a dit qu'elle étoit assise

sur des carreaux à la mode d'Espagne, au milieu d'un grand nombre de Dames habillées à l'Espagnole d'un satin vert en broderie d'or & d'argent, ses manches pendantes & renouées sur les bras avec de gros diamants qui lui servoient de boutons. Elle avoit une fraize fermée, avec un petit bonnet sur sa tête, de même couleur que la robe, où il y avoit une plume de héron, qui augmentoit par sa noirceur la beauté de ses cheveux, qui étoient fort blonds & frisés à grosses boucles. Le jeune Roi étant bien fait, & sa beauté brune ne déplaisant pas à cette jeune Reine, je lui ai oui dire, qu'elle l'avoit trouvé aimable, & qu'elle l'auroit aimé, si le malheur de l'un & de l'autre, si cette fatalité presque inévitable à tous les Princes, n'en eût disposé autrement. On lui ôta peu après toutes les Dames Espagnoles qui étoient venues avec elle, dont elle eut beaucoup de douleur, & il ne lui resta qu'une nommée Dona Estefania, qu'elle aimoit tendrement, à cause qu'elle l'avoit élevée, & qui étoit auprès d'elle, comme on dit en France, sa première Femme-de-Chambre. Feu ma mere, qui avoit été plusieurs années en Espagne, où la seconde femme du Sieur de Saldagne, son aïeule maternelle, dont il n'avoit point d'enfants,

l'avoit menée à l'âge de six ans, pour recevoir une succession dont elle lui avoit promis la meilleure part, lui fut d'un grand secours dans les premières années de son arrivée en France, dans lesquelles elle ne prenoit plaisir qu'à tout ce qui lui représentoit l'Espagne : car ayant fait d'abord une grande amitié avec cette Dame, qui commençant à être infirme, avoit besoin de se décharger sur quelque personne fidelle, qui fût non-seulement parler Espagnol, mais le lire & l'écrire, & connoître la Cour de Madrid; la Reine qui trouvoit en ma mere toutes ces choses avec beaucoup d'esprit & d'agrément, n'eut pas de peine à prendre confiance en elle, non-seulement par le commerce innocent, mais néanmoins secret, qu'elle entretenoit avec le Roi son frere qui faisoit toute sa joie, & fit aussi tout son crime; mais encore pour se consoler avec elle des chagrins qu'elle ne pouvoit dissimuler que lui donnoit la grande faveur du Duc de Luynes, qu'on a dit avoir eu l'audace de proposer au Roi de la répudier, pour lui faire épouser une parente de sa femme, qui a été depuis la Princesse de Guimené, que nous avons vue la plus belle femme de la Cour. Mais s'il est vrai que cette pensée lui soit venue dans

l'esprit, il faut qu'elle n'y soit demeurée qu'un moment, & comme une vision ridicule : car la Duchesse de Luynes qui étoit fort bien avec son mari, ne fut pas long-temps sans être favorite de la Reine, qui véritablement eut de la peine à souffrir d'abord son amitié, à cause de l'aversion qu'elle avoit pour le Duc, & ne s'accoutuma que par la complaisance qu'elle étoit bien-aïse d'avoir pour le Roi qui ne la haïssoit pas, & pour être de toutes les parties de promenades & de chasses. C'est ce qui fit qu'elle goûta quelque temps du plaisir sans autre amertume que celle d'être devenue grosse, comme elle le crut quelque temps, & de s'être blessée pour avoir trop couru après la Connétable. D'où l'on peut juger que si cette Cour manquoit de prudence, elle ne manquoit pas de joie, puisque la jeunesse & la beauté y avoient une autorité souveraine. Le Connétable de Luynes étant mort en 1621, ce petit empire finit avec lui; car la Reine Marie de Médicis s'étant accommodée avec le Roi, la paix entre la mere & le fils brouilla le mari & la femme; & la Reine-Mere étant persuadée que pour être absolue sur ce jeune Prince, il falloit que cette jeune Princesse ne fût pas bien avec lui; elle travailla avec tant d'application & de

succès à entretenir leur intelligence, que la Reine sa belle-fille n'eut aucun crédit ni aucune douceur depuis ce temps-là. Toute sa consolation étoit la part que la Duchesse de Luynes, qui étoit remariée avec le Duc de Chevreuse, Prince de la Maison de Lorraine, prenoit à ses chagrins, qu'elle tâchoit d'adoucir par tous les divertissemens qu'elle proposoit, lui communiquant autant qu'elle pouvoit son humeur galante & enjouée, pour faire servir les choses les plus sérieuses, & de la plus grande conséquence, de matiere à leur gaieté & à leur plaisanterie. *A giovine cuor tutto e givoco.*

Quelques années se passerent sans qu'on puisse expliquer à quoi elles s'étoient passées quand on y auroit été présent, n'en sachant rien que ce que la Reine m'a dit elle-même depuis, se divertissant quelquefois à me les conter. Je puis dire néanmoins qu'elle a été aimée, & que malgré le respect que Sa Majesté inspire, sa beauté n'a pas manqué de toucher des gens qui ont fait paroître leur passion. Le Duc de Montmorenci, frere de Madame la Princesse, recommandable par sa valeur, sa bonne mine & sa magnificence, a été mis de ce nombre. Son cœur avoit été occupé d'une forte incli-

nation pour la Marquise de Sablé, qui étoit une de celles dont la beauté faisoit le plus de bruit quand la Reine vint en France; mais si elle étoit aimable, elle desiroit encore plus de le paroître: l'amour que cette Dame avoit pour elle-même, la rendit un peu trop sensible à celui que les hommes lui témoignent. Il y avoit encore en France quelque reste de la politesse que Catherine de Médicis y avoit apportée d'Italie; & on trouvoit une si grande délicatesse dans les Comédies nouvelles, & tous les autres ouvrages en vers & en prose qui venoient de Madrid, qu'elle avoit conçu une haute idée de la galanterie que les Espagnols avoient apprise des Mores. Elle étoit persuadée que les hommes pouvoient sans crime avoir des sentiments tendres pour les femmes, que le desir de leur plaire les portoit aux plus grandes & aux plus belles actions, leur donnoit de l'esprit, & leur inspiroit de la libéralité & toutes sortes de vertus; mais que d'un autre côté, les femmes, qui étoient l'ornement du monde, & étoient faites pour être servies & adorées des hommes, ne devoient souffrir que leurs respects. Cette Dame ayant soutenu ses sentiments avec beaucoup d'esprit & une grande beauté, leur avoit don-

né de l'autorité dans son temps ; & le nombre & la considération de ceux qui ont continué à la voir, ont fait subsister dans le nôtre ce que les Espagnols appellent *facezas* ; jusqu'à ce qu'à force de vouloir rendre l'amitié des hommes & des femmes parfaite, elle a trouvé qu'on ne pouvoit réparer leurs défauts que par la connoissance qu'elle a eue de ce qu'en qualité de Chrétienne, elle devoit estimer & croire. Je lui ai oui dire, lorsque je l'ai connue, que sa fierté fut telle à l'égard du Duc de Montmorenci, qu'aux premières démonstrations qu'il lui donna de son changement, elle ne voulut plus le voir ; ne pouvant recevoir agréablement des respects qu'elle avoit eus à partager avec la plus grande Princesse du monde. La Reine m'a fait l'honneur de me dire, se moquant alors de sa vanité passée, qu'elle n'avoit jamais fait de réflexions sur les sentiments que le Duc de Montmorenci pouvoit avoir pour elle, & qu'elle n'avoit remarqué & pris tout ce que disoit la voix publique de lui, que comme un tribut qu'elle croyoit être dû par tout le monde à sa beauté, étant persuadée que cette passion avoit été médiocre à son égard.

Le Duc de Bellegarde, quoique vieux,

fut aussi un de ceux qui aimerent cette Princesse. Celui-là avoit été favori de deux Rois. La renommée en faisoit encore tant de bruit, que la Reine ne refusa point d'en recevoir de l'encens, dont la fumée ne pouvoit noircir sa réputation, & souffrir qu'il en usât avec elle à la mode du siècle où il avoit vécu, qui avoit été le regne de la galanterie & celui des Dames. On a dit depuis que la Princesse de Conti & les autres favorites de la Reine, avoient conseillé cette folie à cet antique Galant, & que la Reine, quand il eut la hardiesse de lui en parler, en fut en colere; mais enfin, la chose se tourna en plaisanterie; de sorte que le Roi même, quoique d'humeur jalouse, y entra sans peine.

Le Duc de Bokingham fut le seul qui eut l'audace d'attaquer son cœur. Il vint de la part du Roi d'Angleterre, son Maître, pour épouser Madame, sœur du Roi. Il étoit bien fait, beau de visage; il avoit l'ame grande; il étoit magnifique, libéral, & Favori d'un grand Roi. Il avoit tous ses trésors à dépenser, & toutes les pierres de la Couronne d'Angleterre pour se parer. Il ne faut pas s'étonner si avec tant d'aimables qualités, il eut de si hautes pensées, de si nobles, mais si dangereux & blâmables desirs: & s'il eut le bonheur de

persuader à ceux qui en ont été les témoins que ses respects ne furent point importuns ; mais il est à présumer que ses vœux furent reçus , comme on feint que les Dieux souffroient les offrandes des hommes , c'est-à-dire , sans pouvoir deviner par leurs oracles , si leur destinée étoit bonne ou mauvaise. La Reine , n'en faisant point un secret , n'a pas fait difficulté de me conter depuis (fort détrompée de ces dangereuses illusions) qu'étant jeune , elle ne comprenoit pas que la belle conversation , qui s'appelle ordinairement l'honnête galanterie , où on ne prend aucun engagement particulier , pût jamais être blâmable , non plus que celle que les Dames Espagnoles pratiquent dans le Palais , où vivant comme des religieuses , & ne parlant aux hommes que devant le Roi & la Reine d'Espagne , elles ne laissent pas de se vanter de leurs conquêtes , & d'en parler comme d'une chose , qui bien-loin de leur ôter leur réputation , leur en donne beaucoup. Elle avoit en la personne de la Duchesse de Chevreuse , une Favorite qui se laissoit entièrement occuper de ces vains amusements ; & la Reine , par ses conseils , n'avoit pu éviter , malgré la pureté de son ame , de se plaire aux agréments de cette passion dont elle recevoit en elle-même quelque

légère complaisance, qui flattoit plus sa gloire, qu'elle ne choquoit sa vertu. On a fort parlé d'une promenade qu'elle fit dans un jardin du logis où elle logea, lorsqu'elle alla conduire la Reine d'Angleterre à Amiens. Elle se fit en présence de toute la suite, qui d'ordinaire accompagnoit cette Princesse. Et j'ai vu des personnes qui s'y trouverent, qui m'ont instruite de la vérité. Le Duc de Bokingham, qui y fut, la voulant entretenir, Putange, Ecuyer de la Reine, la quitta pour quelques moments, croyant que le respect l'obligeoit de ne pas écouter ce que ce Seigneur Anglois lui vouloit dire. Le hasard alors les ayant menés dans un détour d'allée, où une palissade les pouvoit cacher au public, la Reine dans cet instant, surprise de se voir seule, & apparemment importunée par quelque sentiment trop passionné du Duc de Bokingham, elle s'écria, & appelant son Ecuyer, le blâma de l'avoir quittée. Par ce cri, elle fit voir sa sagesse & sa vertu, préférant la conservation de son innocence intérieure à la crainte qu'elle devoit avoir d'être blâmée, & que ce cri allant aux oreilles du Roi ne lui coûtât beaucoup d'embarras. Si en cette occasion elle montra que son cœur pouvoit être susceptible de quelque impression de tendresse, qui

la convia d'écouter les discours fabuleux d'un homme qui l'aimoit; il faut avouer aussi en même-temps, que l'amour de la pureté & ses sentiments honnêtes l'emportèrent sur tout le reste, & qu'elle préféra à une réputation apparemment soupçonnée de peu de chose, une gloire réelle & véritable, sans mélange d'aucun sentiment indigne d'elle. Lorsque ce Duc prit congé de la Reine-Mere, qui étoit venue conduire la Reine d'Angleterre sa fille hors de la ville d'Amiens, la Reine m'a fait l'honneur de me dire, que quand il vint lui baiser la robe, elle étant au-devant du carrosse & la Princesse de Conti auprès d'elle, il se cacha du rideau comme pour lui dire quelques mots, & beaucoup plus pour essuyer les larmes qui lui tomberent des yeux dans cet instant. La Princesse de Conti qui railloit de bonne grace, & qui, à ce que j'ai oui dire, avoit beaucoup d'esprit, dit sur ce sujet en parlant de la Reine, qu'elle pouvoit répondre au Roi de sa vertu, mais qu'elle n'en feroit pas autant de sa cruauté, parce que sans doute les larmes de cet amant, qu'en cette occasion elle avoit apperçues pour être assise auprès d'elle, avoient dû attendrir son cœur, & qu'elle avoit soupçonné ses yeux de l'avoir du moins regardé avec quelque pitié.

La passion du Duc de Bokingham lui fit faire encore une action bien hardie, que la Reine m'a apprise, & que la Reine d'Angleterre m'a depuis confirmée, qui le favoit de lui-même. Ce célèbre étranger étant parti d'Amiens pour retourner en Angleterre, mener Madame Henriette de France à son Roi, régner sur les Anglois ; occupé de sa passion, & forcé par la douleur de l'absence, voulut revoir la Reine, quand même ce ne seroit que pour un moment. Quoiqu'il fût prêt d'arriver à Calais, il fit dessein de se satisfaire en feignant d'avoir reçu des nouvelles du Roi son Maître, qui l'obligeoient d'aller à la Cour. Il laissa la future Reine à Boulogne, & revint trouver la Reine-Mere pour traiter de cette affaire simulée, qui n'étoit que le prétexte de son retour à la Cour. Après avoir parlé de sa chimérique négociation, il alla chez la Reine, qu'il trouva au lit assez seule. Cette Princeesse savoit par des lettres de la Duchesse de Chevreuse qui accompagnoit la Reine d'Angleterre, qu'il étoit arrivé. Elle en parla devant Nogent en riant, & ne s'étonna point quand elle le vit ; mais elle fut surprise de ce que tout librement il vint se mettre à genoux devant son lit, baisant son drap avec des transports si ex-

traordinaire, qu'il étoit aisé de voir que la passion étoit violente, & de celles qui ne laissent aucun usage de raison à ceux qui en sont touchés. La Reine m'a fait l'honneur de me dire qu'elle en fut embarrassée ; & cet embarras, mêlé de quelque dépit, fut cause qu'elle demeura longtemps sans lui parler. La Comtesse de Lanoy, alors sa Dame d'honneur, sage, vertueuse & âgée, qui étoit au chevet de son lit, ne voulant point souffrir que ce Duc demeurât en cet état, lui dit avec beaucoup de sévérité, que ce n'étoit point la coutume en France, & voulut le faire lever. Mais lui sans s'étonner, combattit contre la vieille Dame, disant qu'il n'étoit pas François, & qu'il n'étoit pas obligé d'observer toutes les loix de l'Etat. Puis s'adressant à la Reine, lui dit tout haut les choses du monde les plus tendres ; mais elle ne lui répondit que par des plaintes de sa hardiesse, & sans peut-être être trop en colère, lui ordonna sévèrement de se lever & de sortir. Il le fit ; & après l'avoir vue encore le lendemain en présence de toute la Cour, il partit, bien résolu de revenir en France le plutôt qu'il lui seroit possible.

Après que les Ambassadeurs Anglois eurent repassé la mer, les deux Reines revinrent trouver le Roi qui les attendoit à Fontainebleau.

Toutes les choses qui regardoient Bokingham lui furent dites au désavantage de la Reine, si bien que quelques Domestiques en furent chassés; Putange, son Ecuyer, fut exilé; Daral, que Madame de Vernel, Dame d'atour de la Reine & belle-sœur de Madame de Chevreuse, avoit envoyé en Angleterre; la Porte & le Médecin de la Reine, furent traités de la même manière.

Le Pere Séguirent, Confesseur du Roi, venant trouver la Reine un jour de grand matin, pour lui dire, de la part du Roi, qu'il avoit éloigné de son service certaines personnes qui ne lui plaisoient pas, qui sont les mêmes dont je viens de parler, Dona Estefania, Espagnole, la première femme-de-Chambre de la Reine, qui avoit eu l'honneur de la servir dès son enfance, dit, en regardant le Pere Jésuite : *Teatino, tan de magnana à visitar esta Señora, non es buena señal, ni por bien.*

La Reine d'Angleterre m'a conté depuis, que, dans le commencement de son mariage, elle eut quelque dégoût du Roi son mari, & que Bokingham les fomentoit, en lui disant à elle-même librement, qu'il les mettroit mal ensemble s'il pouvoit. Il y réussit en effet; & par un sentiment de chagrin, elle souhaita de revenir en France voir la Reine sa mere : & com-

me elle favoit le desir passionné qu'avoit ce Duc Anglois de revoir la Reine, elle lui parla de son dessein. Il y entra avec ardeur, & la servit puissamment pour lui en faire obtenir la permission du Roi son mari. Cette Princesse l'ayant su, elle en écrivit à la Reine sa mere, la suppliant de trouver bon qu'elle pût mener avec elle le Duc de Buckingham, sans qui elle ne pourroit faire ce voyage. Elle fut refusée de la part de la Reine sa mere & de celle du Roi son frere : & son projet, à cause de celui de ce Favori, ne put avoir son effet. Il ne faut pas s'en étonner, le bruit de ses sentiments en devoit être un obstacle invincible. Cet homme qui, selon les descriptions qui m'en ont été faites, avoit autant de vanité que d'ambition, brouilla les deux Couronnes pour revenir en France, par la nécessité d'un Traité de paix, lorsque, selon ses intentions, il auroit fait éclater sa réputation par les victoires qu'il prétendoit remporter sur notre nation. Il vint sur ce fondement amener une puissante armée navale au secours des Rochelois, assiégés par le Roi Louis XIII, montrant publiquement la passion qu'il avoit pour la Reine, & dont il faisoit gloire : mais cette ostentation fut enfin punie par un malheureux succès, & par la honte d'avoir mal réussi dans tous ses

desseins. Madame de Chevreuse, qui suivoit àprement ses inclinations, & qui aimoit le Duc d'Holant, ami du Duc de Bokingham, étant alors revenue d'Angleterre, vit avec quelque complaisance la Flotte de Bokingham & son retour en France, qui d'abord parut accompagné d'une haute réputation. Elle ne cessoit d'en parler à la Reine. La Maîtresse & la Favorite haïssoient le Cardinal de Richelieu, à cause qu'il étoit créature de la Reine-Mere & du Roi, & qu'elle l'avoit mis dans le Ministère. Elles ne trouvoient rien de plus agréable que de lui faire dépit, d'autant plus que la Reine étoit persuadée qu'il lui rendoit de mauvais offices auprès du Roi : si bien qu'elle ne faisoit pas difficulté d'écouter avec plaisir les souhaits que sa Favorite faisoit pour la prospérité des Anglois. Elle me l'a conté souvent elle-même, s'étonnant de l'erreur où engageoit alors la gaieté & la folie d'une jeunesse innocente, qui ne connoissoit point encore dans toute son étendue à quoi l'obligeoient la vertu, la raison & la justice. La Duchesse de Chevreuse étoit sans doute la cause de cet aveuglement, qui n'étoit pas en effet si blâmable qu'il paroissoit, puisque l'intention & les sentiments de l'ame font en nous le bien ou le mal. Mais, dans

un temps où la Reine a pu être plus éclairée, elle en a senti de la peine. Madame de Chevreuse m'a dit depuis elle-même, me contant les égarements de sa jeunesse, qu'elle forçoit la Reine au Bokingham; lui parlant toujours de lui, & lui ôtant le scrupule qu'elle en avoit, par la raison du dépit qu'elle faisoit au Cardinal de Richelieu. Je lui ai encore oui dire, & avec exclamation sur ce sujet, qu'il étoit vrai que la Reine avoit l'ame belle, & le cœur bien pur; & que malgré le climat où elle avoit pris naissance, où, comme je l'ai dit, le nom de Galant est à la mode, elle avoit eu toutes les peines du monde à lui faire prendre quelque goût à la gloire d'être aimée. La Marquise de Sablé, en qui j'ai toujours reconnu beaucoup de lumière & de sincérité, m'a confirmé la même chose; m'ayant dit que la Reine, dans cette première jeunesse, étoit rude pour les Dames galantes, & qu'elles la craignoient beaucoup. Toutes celles qui, en ce temps-là, étoient de sa confiance ont toujours parlé de la même sorte. La Marquise de Senecé, qui a eu l'honneur de la servir presque toute sa vie, & de plus a passé des temps auprès d'elle où elle n'a pas toujours cru en être aimée, a été en tout temps témoin irréprochable de la vertu de cette Princesse.

Quand

Quand elle en parloit, aimant à dire la vérité, & quelquefois même la blâmant sur le malheur qu'elle avoit eu de se laisser trop gouverner, elle exageroit la pureté de sa vie & de ses sentiments en des termes si forts & si éloquents, qu'il est impossible de ne pas donner à la Reine toute l'estime qui est due à la solidité de sa vertu, en excusant les foiblesses que l'amour-propre fait commettre aux plus sages, qui veulent presque toujours que leur beauté leur apporte de la gloire. La Reine parloit elle-même de ces choses avec une simplicité si libre & si honnête, qu'il étoit aisé de voir qu'elles ne pouvoient avoir été en elle que de légères imperfections : aussi ont-elles servies à lui faire connoître en d'autres temps ce qu'elle devoit à Dieu, qui l'avoit maintenue dans une si véritable pureté, lors même que cet amour-propre la faisoit écarter des maximes qu'une si sage Princesse vouloit & devoit observer. Son malheur fut de n'avoir point été assez aimée du Roi son mari, & d'avoir été comme forcée d'amuser son cœur ailleurs; en le donnant à des Dames qui en avoient fait un mauvais usage, & qui dans ses premières années, au-lieu de la convier à rechercher les occasions de lui plaire, & à désirer d'en être considérée, l'en éloignerent

autant qu'il leur fut possible, afin de la posséder davantage.

Outre ces petites aventures, il en arriva une fort fâcheuse à la Reine au voyage de Nantes, qui lui fut suscitée par la Reine-Mere & par le Cardinal de Richelieu, pour avoir sujet de la renvoyer en Espagne. Elle fut soupçonnée d'avoir eu quelque connoissance de l'affaire de Chalais, Grand-Maître de la Garde-Robe, qui fut accusé, à ce que beaucoup croient, injustement, d'avoir voulu conspirer contre l'Etat. Ceux de ce temps-là m'ont dit, que ce fut tout au plus une intrigue formée contre la fortune du Cardinal de Richelieu, dont étoit Monsieur, frere du Roi. Beringhen, qui de tout temps avoit été confident du feu Roi & de la Reine, qui les avoit vus marier, & qui n'étoit pas accoutumé de mentir, m'a dit, que Louvigny, amoureux de Madame de Chevreuse, plein de jalousie & de ces sortes de passions que l'ambition & la galanterie produisent, accusa faussement Chalais d'avoir eu le dessein d'attenter à la vie du Roi; & me parlant de toutes ces choses qu'il avoit vues, il m'a assuré qu'il n'étoit point criminel, & que sa seule faute étoit d'avoir voulu empêcher le mariage de Monsieur avec Mademoiselle de Montpensier, de même que

les autres serviteurs de ce Prince, qui, par des raisons chimériques, croyoient qu'il leur étoit plus utile qu'il épousât une Princesse étrangere; que Chalais, aimant follement la favorite de la Reine, ce grand attachement fit croire qu'il étoit de cette intrigue, puisque celle qu'il aimoit y avoit part; & que le Cardinal de Richelieu, qui se sentoit haï des favoris de Monsieur, pour mettre le Roi dans ses intérêts, lui avoit persuadé que cette cabale, sous le nom de ce Prince, avoit voulu former un parti dans le Royaume. La Reine-Mere m'a fait l'honneur de me dire qu'il étoit vrai qu'elle avoit fait alors tout ce qu'elle avoit pu pour empêcher le mariage de Monsieur, avec cette Princesse qu'il épousa peu après, & qu'elle employa à ce dessein le Maréchal d'Ornano qui étoit son serviteur; qu'elle le fit, parce qu'elle croyoit que ce mariage, que la Reine-Mere vouloit, étoit tout-à-fait contre ses intérêts, étant certain que cette Princesse venant à avoir des enfants, elle qui n'en avoit point, ne seroit plus considérée; & ce fut par ce seul endroit que l'on la soupçonna d'avoir part à cette intrigue. D'autres m'ont dit, que certains Astrologues, ayant publié que le Roi ne vivroit pas long temps, pour embellir l'histoire, on accusa la Reine d'avoir eu

la pensée qu'elle pourroit épouser Monsieur après la mort du Roi son mari, si par malheur les étoiles eussent rendu cette prophétie véritable. Le Cardinal de Richelieu, pour la perdre entièrement, & donner sujet au Roi de la croire coupable de quelque crime, fit espérer à Chalais dans sa prison, qu'on lui sauveroit la vie, pourvu qu'il voulût dire que la Reine étoit de concert avec lui sur toutes ces chimères. Il le fit, non comme on vouloit, mais comme il s'imagina le pouvoir faire selon la vérité; & le Roi, trompé par les artifices du Ministre, qui amplifia les paroles du prisonnier, crut quelques jours qu'il avoit épousé, au-lieu d'une Chrétienne, une personne infidelle. Des soupçons de cette nature le troublèrent avec raison. Il la fit venir au Conseil, où il lui reprocha qu'elle avoit conspiré contre sa vie, pour avoir un autre mari. La Reine, à qui l'innocence donna des forces, outrée de douleur de cette accusation, lui parla avec fermeté & une hardiesse généreuse, & lui dit, à ce que j'ai su par elle-même, qu'elle auroit trop peu gagné au change pour vouloir se noircir d'un crime pour un si petit intérêt. Elle reprocha à la Reine sa belle-mère, toutes les persécutions qu'elle & le Cardinal de Richelieu lui faisoient

avec la hauteur d'une Princesse de sa naissance, qui étoit faussement accusée. Mais comme son ressentiment ne l'avoit pas entièrement justifié à l'égard du Roi & du public, Dieu permit que Chalais se voyant sur l'échafaud, & trompé par le Ministre, se repentit d'avoir laissé entendre des choses, qui de soi n'étant point blâmables, pouvoient néanmoins, étant mal expliquées, devenir dangereuses. Il pria son Confesseur d'aller trouver le Roi pour lui en dire la vérité, & d'aller de sa part demander pardon à la Reine, s'excusant de ce que le desir de la vie & la crainte de la mort, l'avoient persuadé avec raison qu'il pouvoit dire ce qu'il savoit, puisqu'il ne savoit rien d'elle qui pût déplaire au Roi. Outre ces grandes paroles, sorties d'un homme qui alloit mourir, & qui déshonoroient sa mémoire par sa foiblesse, la mere de Chalais vint trouver la Reine pour lui en faire satisfaction. Cette vérité m'a été dite par des personnes qui étoient présentes quand elle fit cette déclaration si authentique & si nécessaire à la gloire de cette Princesse. Elle-même me faisant l'honneur de me confirmer, long-temps après, tant de douloureuses aventures, me dit aussi de quelle maniere elle s'étoit servie du Maréchal d'Ornano, pour empêcher le

mariage de Monsieur : elle me protesta qu'elle lui en avoit fait parler par une tierce personne, sans qu'il parût que ce fût de sa part, seulement pour lui montrer qu'il lui feroit plaisir d'y mettre de l'obstacle, & que c'étoit la seule intelligence qu'elle eût eu avec les gens de Monsieur. Chalais étoit aimé de Madame de Chevreuse ; il pouvoit savoir par elle, que la Reine n'avoit pas d'envie de voir à ses côtés Madame, qui l'auroit précédée dans la faveur ; & il ne crut pas peut-être lui faire un grand mal, en voulant se sauver de la mort par un si petit secret, que la Reine, pour peu qu'on l'eût voulu savoir, n'auroit pas désavoué. Ce sentiment en elle étoit borné par la raison & la justice ; par cette justice du moins que l'amour-propre forme en nous tous : mais j'ose assurer qu'elle n'auroit pas voulu empêcher le mariage si en s'y opposant elle eût cru manquer à ce que l'équité demandoit d'elle. Il y parut peu après ; car Monsieur ayant enfin épousé Mademoiselle de Montpensier, la Reine l'estima ; & je lui ai oui dire depuis que sa mort précipitée lui avoit fait pitié. Le Cardinal de Richelieu, qui se sentoit alors haï par cette Princesse & par sa favorite, voulut perdre Chalais, qui avoit

une belle charge chez le Roi, & qui se trouvoit lié aux favoris de Monsieur, & à tout ce qui lui étoit opposé. Il joignit beaucoup de petites choses ensemble, pour en faire une fort grande, qui donna de la peine à la Reine, & beaucoup de mauvaises heures au Roi. Les Courtisans de ce temps-là disoient que les serviteurs de Monsieur vouloient en faire un chef de parti, autant par la folle haine qu'ils avoient contre la faveur du Ministre, que pour faire leurs affaires par cette voie. Pour satisfaire leur fausse politique, ils le portoiert à se marier hors du Royaume, afin d'avoir une retraite assurée chez les étrangers. Ils auroient mieux fait de lui donner les conseils, qui seuls pouvoient le rendre heureux; en se tenant uni au Roi, en lui obéissant, & vivant bien avec le Cardinal de Richelieu, sans bassesse, ni lâcheté. Ce Prince y auroit rencontré ce qu'il ne pouvoit trouver ailleurs, & eux auroient eu l'avantage d'avoir satisfait à leur devoir, en recevant peut-être les récompenses qu'ils en auroient méritées.

Toutes ces choses firent qu'on ôta à la Reine, Madame de Chevreuse qu'elle aimoit toujours infiniment, & qui dans le vrai étoit la seule cause de ses malheurs. Elle le sentit par l'intérêt de son plaisir,

& par l'amitié qu'elle avoit pour elle. Cette Princesse ne connoissoit pas alors les dangers qui se rencontrent dans la société des personnes remplies de passions & de vanité; cette ignorance eut le pouvoir de lui cacher combien l'absence de sa favorite lui étoit avantageuse. Elle augmenta aussi dans son cœur la juste aversion qu'elle a toujours eue contre le Cardinal de Richelieu, dont la faveur, dès son commencement, avoit, ce lui sembloit, interrompû le repos de sa vie. Mais comme sa conduite, malgré ses innocentes intentions, ne se put pas entièrement justifier, & qu'elle avoit donné quelque prétexte à ses ennemis de la persécuter, il faut demeurer d'accord qu'elle n'avoit pas pris assez de soin de faire connoître au Roi la droiture de ses sentiments; ce qu'elle auroit fait sans doute avec succès. Ce grand Roi avoit de la vertu, & les raisons de la Reine étant fondées sur la vérité, elles auroient eu vraisemblablement leur effet ordinaire, qui est de persuader ceux qui n'ont pas renoncé au bon sens & à l'équité. La jeunesse, qui fait manquer de prudence aux plus vertueuses, rendoit le procédé du Roi excusable envers elle; & la Reine, qui se jugeoit elle-même, & qui se connoissoit sans tache,

ne trouvoit pas qu'elle fût traitée comme elle méritoit de l'être. L'orgueil humain, qui regne toujours trop fortement dans l'ame des grands, la rendoit en sa propre cause un juge trop favorable; & sentant les disgraces de Madame de Chevreuse comme un outrage qu'elle avoit de la peine à supporter, elle faisoit voir qu'elle ne comprenoit pas assez qu'il faut que les volontés d'un mari, quand elles sont accompagnées de la raison, soient à une honnête femme des loix qu'elle doit observer & recevoir avec soumission. La véritable science pour nous rendre heureux, c'est d'aimer son devoir, & d'y chercher son plaisir; mais la Reine ignorant cette maxime, & se laissant conduire par son propre dépit, se priva de bonheur pour plusieurs années de sa vie.

On veut aussi que le Cardinal de Richelieu ait eu pour la Reine plus d'amour que de haine; & que ne la voyant pas portée à lui vouloir du bien, soit par la vengeance ou par la nécessité à s'en servir, il lui rendit de mauvais offices auprès du Roi. Les premières marques de son affection furent les persécutions qu'il lui fit. Elles éclatèrent aux yeux de tous; & nous verrons durer cette nouvelle manière d'aimer, jusqu'à la fin de la vie du

Cardinal. Il n'y a pas d'apparence de croire que cette passion tant vantée par les Poëtes, causât de si étranges effets dans son ame. Mais la Reine m'a conté qu'un jour il lui parla d'un air trop galant pour un ennemi, & qu'il lui fit un discours fort passionné; mais qu'ayant voulu lui répondre avec colere & mépris, le Roi dans ce moment étoit entré dans le cabinet où elle étoit, qui par sa présence interrompit sa réponse; que depuis cet instant elle n'avoit jamais osé recommencer cette harangue, craignant de lui faire trop de grace en lui témoignant qu'elle s'en souvenoit. Mais elle lui répondit tacitement par la haine qu'elle eut toujours pour lui, & par le refus continuel qu'elle fit de son amitié & de ses assistances auprès du Roi. Ceux qui avoient du crédit auprès d'elle, & qui n'aimoient point le Cardinal, pour l'attirer dans leur parti, ne manquerent pas de la fortifier dans cette aversion. Elle lui acquit beaucoup de serviteurs: car le Cardinal de Richelieu étoit haï; mais par cette conduite, dont le fondement étoit juste, elle se mit beaucoup plus mal avec le Roi. On peut juger par les sentiments de cette Princesse, & par ceux de ce Ministre, si c'étoit avec raison.

La Reine, & quelques particuliers qui avoient senti les rudes effets des cruelles

maximes de ce Ministre , avoient sujet d'avoir de la haine pour lui ; mais outre qu'il étoit aimé de ses amis , parce qu'il les confidéroit beaucoup , l'envie certainement étoit la seule qui pût avoir part à la haine publique , puisqu'en effet il ne la méritoit pas ; & malgré ses défauts & la raisonnable aversion de la Reine , on doit dire de lui qu'il a été le premier homme de son temps , & que les siècles passés n'ont rien pour le surpasser. Il avoit la maxime des illustres Tyrans ; il régloit ses desseins , ses pensées & ses résolutions sur la raison d'Etat & sur le bien public , qu'il ne confidéroit qu'autant que ce même bien public augmentoit l'autorité du Roi & ses trésors. Il vouloit le faire régner sur ses peuples , & lui-même régnoit sur son Roi. La vie & la mort des hommes ne le touchoit que selon les intérêts de ses grandeurs & de sa fortune , dont il croyoit que celle de l'Etat dépendoit entièrement. Sous ce prétexte de conserver l'un par l'autre , il ne faisoit pas difficulté de sacrifier toutes choses pour sa conservation particuliere ; & quoiqu'il ait écrit la Vie du Chrétien , il étoit néanmoins bien éloigné des maximes évangéliques. Ses ennemis se sont mal trouvés de ce qu'il ne les a pas suivies , & la France en a beaucoup profité ; pareille en cela à

ces enfants heureux, qui jouissent ici-bas d'une bonne fortune où leurs peres ont travaillé en se procurant peut-être à eux-mêmes un malheur éternel. Ce n'est pas que je veuille faire un mauvais jugement de ce grand homme; il faut avouer qu'il a augmenté les bornes de la France, & par la prise de la Rochelle, diminué les forces de l'hérésie, qui ne laissoient pas d'être encore considérables dans toutes les Provinces où les restes des guerres passées les faisoient subsister. Sa grande attention à découvrir les cabales qui se faisoient dans la Cour, & sa diligence à les étouffer dans le commencement, lui a fait maintenir le Royaume. C'est enfin le premier Favori qui a eu le courage d'abaïsser la puissance des Princes & des Grands, si dommageable à celle de nos Rois, & qui peut-être dans le desir de gouverner seul, a toujours détruit ce qui pouvoit être contraire à l'autorité royale, & perdu ceux qui pouvoient l'éloigner de la faveur par leurs mauvais offices.

La Reine étoit aimable, le Roi étoit porté à la piété; & si la politique du Ministre n'eût point mis d'obstacle à leur union, il est vraisemblable que ce Prince se seroit attaché à l'amitié de la personne du monde qui en étoit la plus capable par

la douceur de son naturel, & la plus digne par son mérite & sa beauté. Quelques-uns ont voulu dire que le Roi n'avoit jamais eu d'inclination pour cette Princesse, & la Reine même l'a cru, qui en jugeoit par l'indifférence qu'il avoit eue pour elle; mais je fais d'un des Favoris de ce Prince, inférieur en puissance au Cardinal de Richelieu, mais qui néanmoins a eu assez de part dans l'inclination du Roi, pour savoir ces petites particularités, que le Roi la trouvoit belle, & qu'un jour lui faisant quelque confiance à l'avantage de sa beauté, il lui dit qu'il n'osoit lui montrer de la tendresse, de peur de déplaire à la Reine sa mere, & au Cardinal, dont les conseils & les services lui étoient plus nécessaires que de se plaire avec sa femme.

Les ennemis de la Reine, pour réussir encore mieux dans le dessein qu'ils avoient de la faire haïr du Roi son mari, se servirent fortement contr'elle des intelligences qu'elle avoit en Espagne. Ils lui faisoient des crimes envers le Roi, des moindres marques qu'elle donnoit d'aimer le Roi son frere; elle eut quelque sujet de craindre d'être répudiée; & pour toute consolation, elle espéroit qu'après la mort de sa tante, l'Infante Isabelle-Clara-Eugenia, elle iroit gouverner les Pays-Bas, où feue ma mere,

qui passoit toujours pour Espagnole, à cause du nom de Louise de Saldagne, qu'elle avoit porté en Espagne, étoit résolue de me mener. La succession de la Dame Du-Faï, & celle de feu mon oncle, Evêque de Sééz, ne s'étant pas trouvée si bonne qu'on s'étoit imaginé, la pension de 600 livres qu'elle me donnoit depuis 1622, n'ayant que sept ans, & le brevet qu'elle m'avoit donné en 1627, qui m'obligeoient indispensablement de suivre sa fortune, donnerent lieu au Cardinal de Richelieu, qui savoit que la Reine avoit une grande confiance en feue ma mere, & qui voyoit qu'elle commençoit à prendre plaisir à m'entretenir & me parler Espagnol, me fit donner ordre de la part du Roi de me retirer d'auprès d'elle. On en avoit donné un pareil à Madame Du Fargis, sa Dame d'atour, qui ne l'avoit pas tant surprise: mais elle ne put pas s'empêcher de se plaindre de ce qu'on lui ôtoit jusqu'à un enfant; car je ne pouvois avoir alors que neuf à dix ans. Feue ma mere, voyant bien que cela la regardoit autant ou plus que moi, me mena en Normandie, d'où je ne laissai pas de venir un jour avec une Dame de mes parentes, avec laquelle je m'en retournai, après y avoir passé quelques jours, pendant lesquels ma mere ayant trouvé le moyen

de me faire voir à la Reine en particulier, elle me témoigna qu'elle étoit bien-aïse de me revoir, & fit payer à ma mere, quand elle le put, la pension qu'elle m'avoit donnée.

Depuis que je fus retournée en Normandie, la guerre ayant été déclarée contre l'Espagne en 1635, la Reine souffrit une seconde persécution, qui obligea feue ma mere à paroître encore moins qu'elle n'avoit fait, & qui me donna beaucoup de douleur pendant mon exil, que je ne puis m'empêcher de placer dans ces Mémoires; mais je ne le puis faire sans remonter à sa source par l'établissement de l'Abbaye du Val-de-Grace qui se fit le 7 Mai 1621. La Reine, quoique fort jeune alors, desirant de penser à son salut préférablement à toutes choses, voulut choisir dans ce monastere un lieu de retraite, où elle pût aller goûter la paix qui se trouve toujours aux pieds de Dieu. Elle fit acheter la place où ce monastere a été bâti, & en fit payer trente-six mille livres. Elle en fut la fondatrice, & y mit la premiere pierre le 1 de Juillet 1624. La mere d'Arbouze, que la Reine estimoit, & qui est morte en odeur de sainteté, en fut Abbessé, & y mit la réforme. Cette Abbaye fut tirée de la campagne pour être établie à Paris,

& s'appelloit le Val profond. La mere d'Arbouze fut peu après appellée par ses Directeurs pour aller mettre la réforme à la Charité ; & la mere de Saint-Etienne, Louise de Milli, fut élue Abbessé du Val-de-Grace à la place de la mere d'Arbouze.

Le Cardinal de Richelieu, toujours fort disposé à rendre de mauvais offices à la Reine, fondé sur l'attachement & l'amitié qu'elle avoit pour le Roi d'Espagne son frere, à qui elle écrivoit le plus souvent qu'il lui étoit possible, & persuadé par ses soupçons, conseilla le Roi d'envoyer fouiller dans le Val-de-Grace, où il crut qu'il se trouveroit des marques criminelles des intelligences de la Reine avec l'Espagne. L'Archevêque de Paris y fut par ordre du Roi, avec le Chancelier Seguier. En entrant dans cette maison, ils défendirent aux Religieuses de se parler les unes aux autres sur peine d'être excommuniées. Ils demanderent toutes les clefs, & fouillerent dans toutes les cellules & les lieux où ils crurent pouvoir trouver quelques papiers, & n'oublierent pas celle de la Reine où elle couchoit ; mais ils ne trouverent en tout, que des disciplines, des ceintures avec des pointes de fer, & des haïres ; ce qui fit dire au Chancelier avec une exclamation, accompagnée de respect

& de vénération : Hélas ! nous avons trouvé tout le contraire de ce que nous cherchions. Une fille de la Reine fut accusée d'avoir rapporté au Cardinal de Richelieu, qu'elle avoit rapporté une cassette fermée dans la cellule de la Reine. Elle s'y trouva en effet, remplie de gants d'Angleterre que la Reine d'Angleterre avoit envoyés à la Reine. Cette grande Princesse ne pouvoit entendre parler de cette étrange visite, sans en être encore sensiblement touchée long-temps après. Et je n'aurois pas cru que ces choses eussent pu s'être passées de cette manière, si je ne les avois trouvées ensuite dans la Vie de la mere d'Arbouze, que les Filles du Val-de-Grace ont écrite.

En l'année 1639, ayant épousé M. de Motteville, premier Président en la Chambre des Comptes de Normandie, qui n'avoit point d'enfants & avoit beaucoup de biens, j'y trouvai de la douceur avec une abondance de toutes choses; & si j'avois voulu profiter de l'amitié qu'il avoit pour moi, & recevoir tous les avantages qu'il pouvoit & vouloit me faire, je me serois trouvée riche après sa mort : mais n'étant occupée que de l'espérance que tout le monde avoit en ce temps-là de la mort prochaine du Cardinal de Riche-

lieu, qui me donneroit lieu de m'en retourner à la Cour, je fus bien-aïse de faire un voyage de mon chef en la même année 1639, croyant bien qu'étant mariée & établie en Normandie, ma présence ne pouvoit plus donner de l'inquiétude au Cardinal de Richelieu. Je fus donc sans aucun scrupule faire la révérence à la Reine, qui me reçut fort bien, & me donna des lettres d'une de ses Dames, avec un brevet de 2000 liv. de pension : & feu M. de Motteville, aussi-bien que feu mon pere & ma mere, étant morts peu après en même temps que le Cardinal de Richelieu, je me préparai à venir avec ma sœur m'établir à Paris, où mon frere achevoit ses études. L'ordre qu'elle m'en fit donner me fut bien plus agréable que celui que j'avois eu de la quitter. Elle nous reçut avec beaucoup de bonté, & dit le même jour à un des amis de feue ma mere, que les enfants de son amie étoient revenus, & qu'elle avoit été bien-aïse de les voir.

Etant donc revenue à la Cour, d'où j'étois sortie fort jeune, je voulus rappeler à mon souvenir l'état où elle étoit quand je l'avois quittée, pour la comparer à celui où j'e la trouvois; & je ne fais si la régence donnoit un air plus grand & plus majestueux à la Reine que celui qu'elle avoit

étant malheureuse ; mais elle me parut plus aimable qu'elle n'étoit autrefois , & aussi belle qu'aucune de celles qui composoient son cercle. Dans le temps que je fus chassée , elle se coëffoit , selon la mode , d'une coëffure ronde , frisée clair & beaucoup de poudre , & ensuite elle prit celle des boucles. Ses cheveux étoient devenus de couleur un peu plus brune , & elle en avoit une grande quantité. Elle n'avoit pas le teint délicat , ayant même le défaut d'avoir le nez gros , & de mettre , à la mode d'Espagne , trop de rouge ; mais elle étoit blanche , & jamais il n'y a eu une si belle peau que la sienne. Ses yeux étoient parfaitement beaux : la douceur & la majesté s'y rencontroient ensemble : leur couleur mêlée de verd rendoient leurs regards plus vifs , & remplis de tous les agréments que la nature leur avoit pu donner. Sa bouche étoit petite & vermeille , les souris en étoient admirables , & ses levres n'avoient de la Maison d'Autriche que ce qu'il en falloit pour la rendre plus belle que plusieurs autres qui prétendoient être les plus parfaites. Elle avoit le tour du visage beau & le front bien fait. Ses mains & ses bras avoient une beauté surprenante , & toute l'Europe en a oui publier les louanges : leur blancheur , sans exagération , égaloit

celle de la neige ; & les Poëtes ne pouvoient en trop dire quand ils vouloient les louer. Elle avoit la gorge fort belle, sans être toute parfaite. Elle étoit grande, & sa mine haute, sans être fiere. Elle avoit dans l'air de son visage de grands charmes, & sa beauté imprimoit dans le cœur de ceux qui la voyoient, une tendresse qui ne manquoit jamais d'être accompagnée de vénération & de respect. Outre ces perfections, elle avoit la piété de la Reine Marguerite d'Autriche sa mere, morte en odeur de sainteté, qui ayant eu soin de son éducation, avoit imprimé en son cœur des sentiments conformes aux siens ; & c'est ce qui avoit produit en elle cette grande inclination à la vertu, qui lui a attiré la grace que Dieu lui a faite toute sa vie de la préférer à toutes choses.

La Cour alors étoit remplie d'un grand nombre de belles Dames. Parmi les Princesses, celle qui en étoit la premiere, avoit aussi le plus de beauté ; & sans jeunesse elle causoit encore de l'admiration à ceux qui la voyoient. Elle avoit partagé le don de la beauté avec M^{lle}. de Bourbon sa fille, qui commençoit, quoique fort jeune, à faire voir les premiers charmes de cet angélique visage, qui depuis a eu tant d'éclat, & dont l'éclat a été suivi de tant

d'événemens fâcheux & de souffrances salutaires. Je laisse au Cardinal Bentivoglio, qui a publié par ses écrits les louanges de Madame la Princesse, ses aventures & la passion que le Roi Henri IV a eue pour elle : je veux seulement servir de témoin que sa beauté étoit encore grande quand, dans mon enfance, j'étois à la Cour, & qu'elle a duré jusqu'à la fin de sa vie. Nous lui avons donné des louanges pendant la Régence de la Reine, à cinquante ans passés; & des louanges sans flatterie. Elle étoit blonde & blanche. Elle avoit les yeux bleus & parfaitement beaux. Sa mine étoit haute & pleine de majesté; & toute sa personne, dont les manières étoient agréables, plaisoit toujours, excepté quand elle s'y opposoit elle-même, par une fierté rude & pleine d'aigreur contre ceux qui osoient lui déplaire : alors elle se changeoit entièrement, & devenoit l'aversion de ceux pour qui elle en avoit. Nous n'aimons naturellement que ce qui nous flatte; jamais qui nous méprise ou qui nous offense, ne nous peut être agréable.

Et ristrofa Belta ristrofo Cuer non prende.

Après, Madame la Princesse, telle que

je la représente, la Cour étoit pleine de plusieurs autres belles personnes. Madame de Montbazon étoit une de celles qui faisoient le plus de bruit. Elle avoit l'extrême beauté avec l'envie de plaire : elle étoit grande, & dans toute sa personne on voyoit un air libre, de la gaieté & de la hauteur ; mais son esprit n'étoit pas si beau que son corps : ses lumières étoient bornées par ses yeux, qui commandoient impérieusement qu'on l'aimât. Son front étoit si bien taillé & si parfait, qu'elle le portoit toujours à découvert, & sans y donner aucun agrément par ses cheveux ; & le tour de son visage assez beau pour l'obliger, afin de le laisser voir, de ne composer sa coëffure que de peu de boucles. Ses lèvres n'étoient pas assez grosses, & sa bouche, par cette raison, paroissoit un peu moins relevée qu'il ne convenoit pour rendre sa beauté toute parfaite. Elle avoit de belles dents, & sa gorge étoit faite comme celles que les plus habiles Sculpteurs nous veulent représenter des anciennes beautés Romaines & Grecques. Elle prétendoit à l'admiration universelle : & les hommes lui rendoient ce tribut toujours vain, défectueux, & souvent criminel dans sa suite & ses effets. Je veux néanmoins douter sur le chapitre de la galanterie,

de ce qu'on ne doit jamais croire, & de ce qui n'a point paru avec évidence : mais, pour montrer le caractère de son ame sur cette matiere, elle m'a dit depuis, lorsque je l'ai vue pendant la Régence, un jour que je louai devant elle une de mes amies d'être vertueuse, que toutes les femmes l'étoient également ; & se moquant de moi, elle me fit entendre qu'elle n'estimoit guere cette qualité.

Madame de Guimené sa belle-fille, étoit aussi une des plus belles personnes du monde, & ne lui cédoit guere en la quantité d'amants, & en l'estime de ces sortes de biens que les Dames s'imaginent être de grands triomphes. Elle avoit le visage fort beau : les traits en étoient tous également parfaits. J'ai oui dire à la Reine long-temps après, que les jours de bal, que les unes & les autres travailloient avec soin pour être les plus belles, elle & Madame de Chevreuse la craignant, faisoient ce qu'elles pouvoient par mille inventions pour empêcher qu'elle ne vînt effacer leur beauté, & que souvent, quand elle arrivoit en état de donner de la jalousie aux plus parfaits, elles alloient de concert lui dire qu'elle avoit mauvais visage. Sur quoi, sans consulter son miroir, elle s'en alloit toute effrayée d'elle-même se cacher, &

que par cet artifice, souvent elles avoient évité la honte de n'être pas les plus belles.

Du rang de celles qui alors paroissoient plus jeunes que M^{de}. de Chevreuse, M^{de}. de Montbazon & Madame de Guimené, étoit M^{de}. la Princesse Marie, dont Monsieur, frere unique du Roi avoit été amoureux, & que la Reine sa mere, Marie de Médicis, de crainte qu'il ne l'épousât, avoit fait mettre quelque temps au Bois de Vincennes. Elle a été depuis mariée au Roi de Pologne. Il y avoit aussi Mademoiselle de Rohan, qui étoit fort belle; elle paroissoit vouloir faire profession d'une extrême vertu & d'une grande fierté: elle a maintenu l'une & l'autre jusqu'au temps de la Régence, que nous avons vu sa fierté changée en passion; & sa vertu, ainsi que je dirai ailleurs, la força d'épouser un Gentilhomme de qualité, mais fort inférieur à ceux qu'elle auroit pu choisir.

Il y avoit encore d'autres belles personnes, & particulièrement Mademoiselle de Guise, estimable en tout, & dont la beauté étoit grande & toute parfaite. Mademoiselle de Vendôme étoit aussi une belle personne. Elles mériteroient avec beaucoup d'autres, chacune un panégyrique en leur faveur; mais je m'arrêterai seulement à Mademoiselle d'Hautefort, qui fit,
aussi-

aussi-tôt qu'elle fut à la Cour de plus grands effets que toutes les beautés dont je viens de parler. Ses yeux étoient bleus, grands & pleins de feu : ses dents blanches & égales, & son teint avoit le blanc & l'incarnat nécessaire à une beauté blonde : le nombre de ceux qui l'aimèrent fut grand, mais leurs chaînes furent dures à porter ; car quoiqu'elle fût bonne, elle n'étoit pas tendre, & plutôt sévère que dure, & naturellement railleuse. Dès que le Roi la vit, il eut de l'inclination pour elle. La Reine à qui elle fut donnée d'abord pour fille d'honneur, la voyant naître dans l'ame de ce Prince si farouche pour les Dames, tâcha de l'allumer plutôt que de l'éteindre, pour gagner ses bonnes grâces par cette complaisance ; mais la dévotion du Roi fit qu'il s'y attacha si peu, que j'ai oui dire depuis à la même Dame de Hautefort, qu'il ne lui parloit que de chiens, d'oiseaux & de chasse. Et je l'ai vue avec toute sa sagesse, en me contant son histoire, se moquer de lui de ce qu'il n'osoit approcher d'elle quand il l'entretenoit. Cette passion n'étoit pas bien forte, pour le porter à être aussi souvent dans l'appartement de la Reine, comme il l'auroit fait, s'il avoit été véritablement amoureux d'une de ses filles ; & au-lieu de rendre

sa Cour plus belle ni plus galante, il augmenta plutôt le crédit de la Reine Mere du Roi, que de le diminuer. Elle étoit maîtresse absolue de la France, & son bonheur paroissoit être sans amertume; mais voici un changement de théâtre, qui doit faire voir à tout le monde que nulle créature n'est exempte des coups de la fortune, & que les têtes couronnées, pour être au-dessus des autres hommes, y sont les plus exposées.

La Reine-Mere ayant élevé à la dignité de premier Ministre le Cardinal de Richelieu, son favori après le Maréchal d'Ancre, elle le regarda comme sa créature, & crut qu'elle régneroit toujours par lui; mais elle se trompa, & fit une expérience cruelle du peu de fidélité qui se rencontre en ceux qui ont une ambition démesurée. Je ne fais quels sujets elle eut de se plaindre de lui, & peu de personnes les ont sus. J'ai oui dire seulement que n'en étant pas satisfaite, elle voulut le perdre, & crut que ce lui seroit une chose aisée; & que personne ne trouveroit à redire qu'étant maîtresse de son ouvrage, elle le détruiroit quand elle le voudroit; mais tout ce qui nous paroît juste quand nous le voulons, bien souvent ne doit pas être suivant l'ordre impénétrable de Dieu, qui ne veut

pas que la prudence humaine soit suivie d'événements qui puissent l'autoriser. J'ai vu de la Reine, qui, n'aimant pas le Cardinal de Richelieu, étoit bien-aîsé de savoir tout ce qui se faisoit contre lui, quand je l'ai mise sur ce chapitre, que dans le voyage de Lyon où le Roi fut si malade qu'il en pensa mourir, & que ce Cardinal crut être perdu, la Reine-Mere qui commençoit à ne le plus soutenir contre ceux qui lui rendoient de mauvais offices auprès d'elle afin de se mettre à sa place, pria le Roi de l'éloigner; & que ce Prince, après lui avoir promis de le chasser, & offert de le faire quand elle le voudroit, la pria de lui laisser encore quelque temps, à cause des desseins qu'il avoit pour l'Italie: que la Reine Marie de Médicis se satisfaisant de cette bonne volonté, ne voulut point presser le Roi son fils de s'en défaire de peur de l'incommoder en ses affaires, & se contenta de la promesse qu'il lui avoit faite de le chasser quand il lui plairoit. Par cette bonté, qui la priva de bonheur pour le reste de sa vie, elle lui donna lieu de l'éloigner elle-même, quoique sa mere, & belle-mere des plus grands Rois de l'Europe. Marie de Médicis avoit donné une Reine à l'Espagne, une Souveraine à la Savoye, une Reine à l'Angleterre, &

un Roi à la France ; mais toutes les grandeurs dont elle étoit environnée ne la purent garantir de son malheur. La Cour étant de retour à Paris, elle voulut presser le Roi d'exécuter sa promesse ; & comme elle croyoit cette affaire sans difficulté, elle fut étonnée de voir que le Roi y résista. Il lui demanda non-seulement du temps, mais il la pria instamment de pardonner au Cardinal de Richelieu. La Reine-Mere, surprise & fâchée de cette proposition, éclata contre le Roi son fils, répandit des larmes, & lui fit des reproches, & n'oublia rien pour obtenir la victoire en ce combat ; mais bien-loin de réussir en son dessein, elle trouva que son fils & son juge étoit en confidence contre elle avec son ennemi, & qu'il étoit quasi sa partie. Elle vit entrer le Cardinal de Richelieu dans le lieu où ils étoient ensemble, qui de concert avec le Roi étoit venu lui-même plaider sa cause. Il leur dit froidement, adressant ses paroles à tous les deux, qu'il étoit entré, parce qu'il croyoit qu'ils n'étoient pas-là sans parler de ses affaires. La Reine-Mere, toute en larmes, & piquée de ce qu'il étoit venu dans ce cabinet contre son gré, l'appella traître, & lui dit qu'il étoit vrai qu'elle se plaignoit de lui au Roi, & s'emporta contre lui avec la

grande sensibilité qui accompagne les grandes offenses & les grandes haines. Elle fit encore davantage à sa niece la Duchesse d'Aiguillon, qui entra sur la fin de la conversation, & qu'elle traita avec grand mépris; mais lui, sans s'étonner, se jetta à ses pieds, & lui demanda pardon à genoux, & fit, à ce qu'on dit, tout son possible pour l'obtenir. La Reine-Mere, outrée contre le Roi son fils de ce qu'il l'avoit refusée, & pleine de colere contre ce serviteur qu'elle croyoit infidele, ne voulut jamais lui pardonner. Elle n'accorda pas ce pardon au Roi même, qui se mit aussi à genoux devant elle pour l'obtenir, & qui parut en sentir de la peine. Le Roi se voyant refusé, sans dessein de ce qui arriva depuis, mais par un sentiment de chagrin de brouillerie, s'en alla à Versailles penser à ce qu'il avoit à faire. Le Cardinal de Richelieu, tout interdit, ne sachant s'il devoit tout quitter, par le conseil du Cardinal de la Valette, le suivit, & se servit si adroitement en cette occasion des avantages que la présence donne, qu'il se rendit en peu de temps, ou plutôt en peu d'heures, maître de l'esprit du Roi. Il fut résolu d'arrêter le Garde-des-Sceaux de Marillac, & sans doute que le Cardinal de Richelieu commença dès ce

jour à préméditer ce qui s'exécuta depuis à Compiègne contre la Reine-Mere sa bienfaictrice. Cette journée si terrible en ses effets & ses changements, a été fort renommée, parce que beaucoup de gens, qui étoient d'accord avec cette Princesse pour chasser le Cardinal de Richelieu, furent pris pour dupes & traités comme tels*. La Reine Marie de Médicis, étant demeurée à Paris en sa maison de Luxembourg, & ne suivant point le Roi, gâta ses affaires entièrement. Elles les abandonna par cette voie aux artifices de son ennemi, & perdit en même-temps les plus grands du Royaume, qui haïssant le Ministre, s'étoient joints à ses intérêts. On a dit que toute la cabale avoit tenu certains conseils contre le Cardinal de Richelieu, où chacun avoit dit son avis; & qu'il traita depuis ces mêmes personnes de la maniere qu'ils avoient été d'avis qu'il fût traité: que le Maréchal de Marillac, qu'il fit mourir depuis, & fort injustement à ce que j'ai oui dire, avoit dit qu'on le tuât aussi-tôt que le Roi l'auroit abandonné: que le Maréchal de Bassompierre n'avoit proposé que la prison, & qu'il y fut mis aussi où il demeura douze ans, & ainsi

* Pour cette raison, ce jour est appelé la Journée des Dupes.

des autres : ce que ce même Maréchal, que j'ai vu pendant la Régence de la Reine, m'a depuis lui-même confirmé. Voilà la première cause de tant de persécutions & de pros crits, & ce qui a fait dans ce siècle-là tant d'illustres malheureux. Monsieur, frère du Roi, Gaston de France, qui étoit toujours à la tête de toutes les cabales, fut avec raison de celle-là, par l'intérêt de la Reine sa mere.

Quelque temps après cette journée des dupes, la Cour s'en alla à Compiègne, les deux Reines dans la meilleure intelligence du monde, à cause de la haine qu'elles se rencontrèrent avoir pour le Cardinal de Richelieu, & parce que leur destinée commençoit d'être égale. Le Roi, dans le dessein d'arrêter la Reine sa mere, étoit fort inquiet; & quoique déjà il eût fait une fois la même chose, l'impression de la nature qu'il falloit vaincre dans un temps où il connoissoit mieux son devoir, affoiblissoit quelquefois sa résolution, & la rendoit plus incertaine. D'autre côté, le Ministre, dans l'impatience de se venger, de se satisfaire & de se maintenir, rouloit beaucoup de desseins dans sa tête; & la Reine-Mere, maltraitée de son fils, & peu assurée de pouvoir parvenir à ses desseins, n'avoit pas l'ame tranquille. Enfin, peu de jours après leur arrivée, ce-

lui auquel la destinée de tant d'illustres personnes se devoit accomplir, on vint de grand matin heurter à la porte de la chambre de la Reine *. Elle qui entendit ce bruit, s'éveilla avec étonnement, & appella ses femmes pour savoir si peut-être ce ne seroit pas le Roi, qui, par hasard, vint à sa porte. Il étoit le seul qui eût droit d'en user avec cette familiarité. Et dans cet instant, ayant elle-même ouvert son rideau & vu qu'à peine il faisoit un peu de jour, elle se troubla par mille pensées qui lui passèrent dans l'esprit. Comme elle doutoit toujours & avec raison des bonnes grâces du Roi, elle crut assurément qu'on venoit lui apporter quelque funeste nouvelle, qui tout au moins la devoit éloigner de France; & regardant ce moment comme celui qui alloit décider de toute sa vie, elle tâcha de ramasser ses forces pour soutenir ce coup avec le plus de courage qu'il lui seroit possible. Elle avoit naturellement l'ame ferme & l'esprit assez résolu, & je ne doute point de ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire depuis en me contant toutes ces particularités, que le premier moment étant passé, elle se résolut sans beaucoup de peine à recevoir avec soumission ce que le

* A Compiègne en l'année 1631, en Février.

Ciel ordonneroit d'elle. Elle fit donc ouvrir la porte, & sa premiere femme-de-chambre lui venant dire que c'étoit le Garde-des-Sceaux qui demandoit à parler à Sa Majesté de la part du Roi, elle fut alors confirmée dans sa premiere créance. Cette appréhension fut néanmoins bientôt dissipée par la harangue de l'Ambassadeur. Il lui dit seulement que le Roi lui mandoit que pour certaines raisons, qui regardoient le bien de son Etat, il étoit obligé de laisser sa mere en ce lieu à la garde du Maréchal d'Estree; qu'il la prioit de ne la point voir, de se lever, & de le venir trouver aux Capucins, où il étoit allé devant avec intention de l'attendre. A cette nouvelle, la Reine demeura surprise, comme le devoit être toute personne qui aime la justice & la droite raison; mais elle fut consolée en quelque façon, de voir que cette aventure ne la touchoit que par la compassion qu'elle devoit au malheur de la Reine sa belle-mere. Elle ne répondit au commandement du Roi, que par une prompte obéissance, & se leva le plus diligemment qu'elle put pour l'aller trouver. Ce ne fut pas sans aller trouver la Reine disgraciée. Elle crut que le Roi lui pardonneroit cette petite défobéissance, que la pitié seule l'obligeoit de commettre;

mais par le conseil de la Marquise de Senecé, sa Dame d'honneur, elle envoya dire à cette Princesse malheureuse le desir qu'elle avoit de l'aller voir pour lui parler d'une affaire de conséquence, & que pour certaines raisons, elle n'osoit entrer chez elle que premièrement elle ne l'envoyât prier d'y aller. La Reine-Mere, qui ne savoit rien de cette résolution, mais qui, dans l'état qu'elle se sentoit, craignoit le retour de tous les maux qu'elle avoit déjà éprouvés, envoya promptement Mademoiselle Catherine, sa premiere femme-de-chambre, faire ce que la Reine avoit désiré d'elle; & cette finesse fut faite seulement afin de satisfaire le Roi. La Reine prit seulement une robe de chambre, & toute en chemise passa chez la Reine sa belle-mere, qu'elle trouva dans son lit assise sur son séant. Elle tenoit ses genoux embrassés, & ne sachant que deviner de ce mystere, elle s'écria en voyant la Reine, & lui dit: *Ha! ma fille, je suis morte, ou prisonniere. Le Roi me laisse-t-il ici? & que veut-il faire de moi?* La Reine, touchée de compassion, se jetta entre ses bras; & quoique du temps de sa faveur elle en eût été quelquefois maltraitée, l'état présent où elle étoit effaçant le souvenir, elle pleura sa disgrâce, la ressentit, & lui té-

moigna un regret sensible de la résolution du Roi, qu'elle lui apprit avec l'ordre de sa détention. Ces deux Princesses se séparèrent satisfaites l'une de l'autre ; mais toutes deux bien touchées de se voir les victimes du Cardinal de Richelieu, leur ennemi commun. Ce fut la dernière fois qu'elles se virent ; car la Reine-Mère, effrayée de la prison de Compiègne, se sauva de nuit, & s'en alla en Flandres, où l'Infante, l'illustre Clara-Eugenia, petite-fille de Charles-Quint, & tante de la Reine, la reçut & la traita parfaitement bien. Elle reçut de la même manière Monsieur, frere unique du Roi, Gaston de France, qui, après avoir menacé le Cardinal de Richelieu, s'en alla aussi partager avec la Reine, sa mere, les douceurs de cette grande Princesse. Elle gouvernoit les Pays-Bas avec tant de prudence & de gloire, qu'elle pouvoit égaler celle que Marguerite de Parme & son admirable fils ont méritée tous deux ensemble. Et si Alexandre Farnese par sa valeur a pris plus de villes, elle a aussi obtenu plus de victoires sur elle-même. Elle vivoit comme une sainte ; & sa bonne conduite & sa justice la faisoient régner dans le cœur des Flamands ; mais enfin sa mort obligea la Reine Marie de Médicis de passer en Angleterre. Elle

n'y trouva pas la paix qu'elle y étoit allée chercher. Elle fut d'abord bien reçue du Roi d'Angleterre, & cordialement traitée de la Reine sa fille; mais la Religion & les premiers troubles de ce peuple rebelle, l'en chassèrent. Puis elle alla en Hollande, & enfin à Cologne, où elle mourut à la honte du Cardinal de Richelieu, accablée de miseres & de douleurs.

La Reine, ayant satisfait par sa pitoyable visite à ce qu'elle devoit à celle qui, peu auparavant, paroissoit avoir une entiere puissance, vint trouver le Roi aux Capucins qui l'attendoit pour la ramener avec lui à Paris. Là, il lui fit présent de Mademoiselle de Hautefort, dont j'ai déjà parlé, qu'il avoit ôtée à la Reine sa mere, & de Madame de la Flote sa grand'mere, pour Dame d'atour. Quelque temps après, il donna à cette belle personne la survivance de cette charge, afin qu'elle pût avoir le titre de Dame. Le Roi la présentant à la Reine, lui dit qu'il la prioit de l'aimer & de la bien traiter pour l'amour de lui. Elle étoit sous-Dame d'atour, depuis la disgrâce de Madame du Fargis qu'elle aimoit, & n'avoit point voulu, par vengeance & par dépit, recevoir personne à sa place; mais elle fut contrainte alors d'accepter tout ce que le Roi lui voulut

donner : il n'étoit pas temps de dire, *je ne veux pas*. Elle les reçut toutes deux faisant la meilleure mine du monde ; & quoique tels présents ne plaisent d'ordinaire pas beaucoup aux femmes, il est pourtant vrai que la Reine aimait Madame de Hautefort pour l'amour d'elle-même, & que cette belle & sage fille estimant les belles qualités de la Reine, & assez dégoûtée de l'humeur du Roi, se donna entièrement à elle, & lui fut fidelle dans tous ses malheurs. Le Roi, quelques années après, fâché de ce changement, lui en voulut du mal : il cessa de l'aimer beaucoup, quand elle commença d'aimer la Reine ; & quand il vit qu'elle étoit entièrement à elle, il ne l'aima plus du tout. Son ressentiment enfin alla jusqu'à la disgracier & la renvoyer dans sa Province, où elle étoit quand il mourut.

Le Roi, depuis ce grand coup de Compiègne, pour adoucir en quelque façon l'aigreur que ses peuples pouvoient avoir contre lui par la prison de la Reine sa mere, & de toutes les rigueurs qui furent ensuite exécutées contre plusieurs particuliers, traita un peu mieux la Reine sa femme, & la voyoit plus souvent ; ce qui plaisoit à tout le monde ; car elle étoit fort aimée. Le Cardinal de Richelieu, pour la ga-

gner, fit revenir Madame de Chevreuse de Lorraine où elle avoit été passer son exil : sans doute elle lui promit tout ce qu'il desiroit d'elle. Ce Ministre, malgré la rigueur qu'il avoit eue contr'elle, ne l'avoit jamais haïe. Sa beauté avoit eu des charmes pour lui ; & comme elle se trouva liée avec la Reine, & qu'elle étoit une personne de contrebande à l'égard de la Reine-Mere, l'ambition qui l'emporte presque toujours sur l'amitié, l'avoit éloigné par force des bonnes grâces du Ministre ; mais après qu'il fut lui-même brouillé avec cette Princesse sa bienfaitrice, pour tâcher de se raccommo-der avec la Reine, & prendre liaison avec elle par sa favorite, il la remit auprès d'elle. Il fit revenir aussi le Chevalier de Jars d'Angleterre, où il avoit passé le temps de sa disgrâce agréablement, que le même Cardinal avoit aussi éloigné d'auprès de la Reine ; mais toutes ces douceurs ne servirent qu'à lui faire perdre son ami le Garde-des-Sceaux de Châteauneuf, & il fut contraint d'éloigner Madame de Chevreuse, & de faire aller le Chevalier de Jars sur l'échafaud, dont il se sauva avec beaucoup de gloire & d'honneur. Madame de Chevreuse, à son retour, parut avoir de grandes conférences avec le Cardinal de Richelieu. Elle ne laissa pas de demeurer tou-

jours liée à la Reine; & même elle lui attira par son intrigue le Garde-des-Sceaux de Châteauneuf qui étoit amoureux d'elle.

La cabale de la Reine, composée de toutes ces personnes que je viens de nommer, devint donc une seconde fois odieuse au Ministre. Il chassa tout de nouveau ceux qui en étoient, & les traita de la manière qu'il traitoit ceux qu'il ne croyoit pas être de ses amis. Madame de Chevreuse s'en alla alors en Espagne, ou à cause de la Reine, ou à cause de sa qualité, elle fut bien reçue: on lui fit une entrée solennelle dans Madrid, on lui fit de grands présents. Le Roi d'Espagne parut un peu attendri pour elle; & quoiqu'elle m'ait dit dans le temps de la Régence, où je l'ai vue, que ce Prince ne lui avoit jamais dit de douceurs qu'une seule fois, & encore en passant, la renommée parle différemment de cette histoire; & toutes ces aventures se passèrent à l'avantage de sa beauté, qui en tant de pays lui acquéroit des amis. Le Garde-des-Sceaux de Châteauneuf fut envoyé dans Angoulême où il passa son temps désagréablement, & où il souffrit pendant quelques années, les amertumes que la fortune fait sentir à ceux qui, pour recevoir quelques graces de sa libéralité, veulent se soumettre à la tyrannie. Le Che-

valier de Jars fut le plus maltraité : & comme il a été depuis tout-à-fait de mes amis, & que dans sa persécution il y a quelques choses qui sont dignes de l'estime des honnêtes gens, je veux en marquer les principaux endroits, qui pourront faire voir de quelle trempe étoit son ame, quelle étoit sa probité, la vigueur de son esprit, & la grandeur de son courage. Il fut onze mois à la Bastille, enfermé dans un cachot. Il fut pris en hyver, & l'habit de velours noir qu'il y porta, demeura toujours sur son corps tant qu'il habita dans cette effroyable demeure *. On l'interrogea quatre-vingts fois avec toute la sévérité possible, & il répondit toujours avec bon sens & fermeté, sans se laisser entamer sur aucun chapitre, sans se couper en ses réponses, ni sans embarrasser personne. On l'en fit sortir pour le mener à Troyes, avec toutes les rudes apparences d'un homme qu'on alloit mener à la mort. En sortant de la Bastille, comme il passa dans la Cour, il vit sur un péron le Maréchal de Bassompierre, le Marquis de la Ville, parent du Garde-des-Sceaux de Châteauneuf; Vautier, premier Médecin de la Reine mere, & quelques autres qui

* Le Chevalier de Jars, de la maison de Rochecouart.

étoient prisonniers ; mais qui avoient été traités plus humainement que lui ; car il ne savoit où il alloit , ni ce qu'il alloit devenir ; il se tourna devers eux , & s'écria : *Adieu , je ne sais où je vais ; mais assurez-vous , quoiqu'il m'arrive , que je suis homme d'honneur , & que je ne manquerai jamais à mes amis ni à moi-même.* A Troyes , on lui donna pour Juge Laffemas , celui qui l'avoit déjà tourmenté à la Bastille , qu'on appelloit *le Bourreau du Cardinal*. On accompagna celui-là d'un nombre suffisant de Juges pour lui faire son procès , qui ne furent pas plus honnêtes gens que lui. Il travailla par toutes les voies que ces sortes de gens savent pratiquer ; & il fut fortement secondé des autres. Ils voulurent lui acheter des faux témoins : mais le Prévôt de l'Isle , qui avoit accompagné le Chevalier de Jars de Paris à Troyes , & qu'on voulut obliger de dire que sur les chemins ce Gentilhomme avoit fait quelques discours contre l'Etat , ne voulut point entrer dans cette malice , & nia absolument de le vouloir faire. Laffemas savoit le secret du Cardinal de Richelieu , qui étoit de ne pas faire mourir le Chevalier , étant certain de son innocence , & qu'il n'y avoit nul sujet de le condamner ; mais il vouloit en tirer par

la peur, par les tourments & par l'apparente certitude de sa mort, les secrets de l'intrigue de la Reine, de Madame de Chevreuse & du Garde-des-Sceaux de Château-neuf. Laffemas avoit promis au Ministre qu'il le tourmenteroit si bien qu'il en tiroit à-peu-près ce qu'il en desiroit savoir, & que sur peu de mal il trouveroit les moyens de lui faire son procès selon les manières mêmes du Cardinal, qui, à ce que j'ai oui conter à ses amis, avoit accoutumé de dire, qu'avec deux lignes de l'écriture d'un homme, on pouvoit faire le procès au plus innocent, parce qu'on pouvoit sur cette matiere ajuster si bien les affaires, que facilement on y pouvoit faire trouver ce qu'on voudroit. Sur ce fondement, Laffemas travaille au jugement du Chevalier de Jars : il le menace, il l'interroge, & fait tout ce qu'une ame pleine de lâcheté est capable de faire. Un jour qui étoit la fête de tous les Saints, ce méchant juge voulant montrer à cet innocent criminel, qu'il avoit quelque douceur pour lui, lui permit d'entendre la messe. Il le fit mener avec une bande d'archers & une bonne garde aux Jacobins de cette ville. Le Chevalier de Jars, qui de soi étoit violent dans ses passions & hardi à parler, vit Laffemas avec sa femme qui vinrent communier

au grand autel; il étoit Intendant de la Province, & craint de tous: mais le Chevalier qui ne craignoit personne, attentif & occupé de son affaire, voyant que cet homme venoit de recevoir le Saint-Sacrement, tout d'un coup s'échappe de ses gardes, & comme il se trouva proche de Lafemas, il saute sur lui, le prend à la gorge, & lui dit, *qu'ayant sur les levres son Dieu & son Créateur vivant, il étoit temps de dire la vérité, & de le justifier devant Dieu & devant les hommes, & d'avouer son innocence & son injustice à le persécuter*: ajoutant, *que puisqu'il faisoit mine d'être Chrétien, il falloit dans cet instant se rendre à la vérité; qu'il étoit un scélérat, & qu'il le renonçoit pour son Juge, & prenoit à témoins tous les assistants: qu'il le récusoit pour tel*. Le peuple à ce cri s'assembla autour d'eux, chacun hausse les épaules, & tous commencerent à murmurer contre ce Juge inique. Le Prévôt de l'Isle, qui se trouva du nombre des spectateurs, les voulut séparer; mais le Chevalier de Jars ne quitta point cet homme; & le pressant à répondre, il le fit en ces termes, avec une froideur toute entiere: *Monsieur, lui dit-il, ne vous plaignez point, je vous assure que Monsieur le Cardinal vous aime*. Il ajouta sur ce que le Chevalier le

pressa de répondre sur son innocence, qu'il en seroit quitte pour aller en Italie; mais que cependant il vouloit bien qu'on lui montrât de petites lettres écrites de sa main, qui lui feroient voir qu'il étoit plus coupable qu'il ne s'imaginait. Le Chevalier ne comprenant rien dans ce galimathias, & voyant qu'on le poursuivoit vivement, se crut mort. Il résolut du moins de payer de courage, & de faire tout ce qu'il convenoit à un homme d'honneur tel qu'il étoit. En effet, il fut mené sur la sellette, où fort constamment il récusâ pour Juge Laffemas, lui reprocha toutes ses lâchetés, l'appella une seconde fois scélérat, & avertit ses autres Juges de ce que Laffemas avoit promis au Cardinal contre lui. Il fut interrogé tout de nouveau, & demeura trois heures en cet état. Il se défendit si courageusement, qu'il confondit ceux qui le vouloient perdre, & qui avoient du moins le dessein de lui faire trahir ses amis. Sortant de-là, le Prevôt de l'Isle s'approcha de lui & lui dit : *Monsieur, bon courage : j'espere bien pour vous ; car on m'a dit de vous remener dans la prison où vous êtes, & c'est l'ordinaire de mener ceux qu'on va condamner à mort dans un autre lieu.* Le Chevalier lui dit du même ton dont il avoit accoutumé de censurer les choses, qu'il n'approuvoit

pas: *Mon ami, ces pendars me vont condamner: je le vois bien à leur mine. Il faut avoir patience, & le Cardinal enragera de voir que je me moque de lui & de ses tortures.* Aussi-tôt qu'il fut parti, Laffemas montra aux Juges une lettre du Cardinal, ou plutôt du Roi, parlant ainsi de ce Chevalier: *S'il est condamné à la gêne, qu'on lui montre, & qu'on ne lui donne pas. S'il est condamné à la mort, qu'on sursoye l'exécution.* Ayant été condamné, on le mena sur l'échafaud. Il y parut plein de courage & d'honneur. Il se moqua de ses Juges & de ses ennemis, montrant de recevoir la mort avec une grande fermeté. Il m'a dit depuis qu'il y avoit souffert; mais que Dieu lui avoit fait de grandes graces, & qu'il avoit reconnu par expérience qu'il avoit soin de ses créatures. Etant prêt d'avoir la tête tranchée, on lui vint apporter sa grace*; & après la mort du Cardinal de Richelieu, lorsque sa haine pour lui étoit assoupie, je lui ai oui donner des louanges à son équité, disant enfin qu'il lui devoit la vie, & que s'il eût voulu, les Juges, entre les mains desquels il étoit, l'auroient sans doute fait mourir. Après cette aventure, il s'en alla en

* J'ai oui dire à d'autres qu'à lui, qu'après avoir reçu sa grace, il fut long-temps sans pouvoir parler & privé de sentiment, tant la nature a de peine à souffrir sa destruction.

Italie, où il fut aimé & considéré des Cardinaux neveux, & où il passa son temps agréablement. Madame de Chevreuse passa d'Espagne en Angleterre, où elle fut bien reçue & bien traitée de la Reine d'Angleterre: puis de-là elle repassa en Flandres, où elle demeura jusqu'à la Régence de la Reine, où d'autres aventures l'attendoient plus fâcheuses que les premières.

Après toutes les persécutions qui furent faites à plusieurs particuliers, le Roi, suivant son naturel, s'abandonna tout entier au pouvoir de son favori. Il se vit réduit à la vie la plus mélancolique & la plus misérable du monde, sans suite, sans Cour, sans pouvoir, & par conséquent sans plaisir & sans honneur. Ainsi se sont passées quelques années de sa vie à Saint-Germain, où il vivoit comme un particulier; & pendant que ses armées prenoient des Villes & gagnoient des batailles, il s'amusoit à prendre des oiseaux. Ce Prince étoit malheureux de toutes manières; car il n'aimoit point la Reine, & avoit pour elle de la froideur; & il étoit le martyr de Madame de Hautefort, qu'il aimoit malgré lui, & qu'il ne pouvoit se résoudre de chasser de la Cour, l'accusant de se moquer de lui avec la Reine. Il avoit quelque scrupule de l'attachement qu'il avoit pour elle, & il ne s'aimoit pas lui-

même. Jaloux de la grandeur de son Ministre, quoique ce ne fût que la part qu'il lui donnoit de la sienne, il commença de le haïr, dès qu'il vit l'extrême autorité qu'il avoit dans son Royaume ; & ne pouvant vivre heureux sans lui, ni avec lui, il ne put jamais l'être. La Reine s'accoutuma à cette solitude du mieux qu'elle put, menant une vie dévote & particulière, & ne vivant que de quelques nouvelles que ses créatures & ses amies lui faisoient savoir. Elle faisoit aussi quelques petites intrigues contre le Cardinal, ou tout au moins desiroit d'en faire qui eussent réussi à sa ruine. Il s'en moquoit, & sa puissance augmentoit toujours, par la nécessité que le Roi avoit de ses conseils. Il se faisoit adorer de toute la France, & obéir de son Roi même, faisant de son maître son esclave, & de cet illustre esclave un des plus grands Monarques du monde. Parmi tant de sombres vapeurs & de fâcheuses fantaisies, il sembloit qu'une belle passion ne pouvoit pas avoir de place dans le cœur du Roi. Elle n'y étoit pas aussi à la mode des autres hommes, qui en font leur plaisir ; car cette ame, accoutumée à l'amertume, n'avoit de la tendresse que pour sentir davantage ses douleurs & ses peines. Mais enfin, lassé de

tant souffrir, il chassa, comme je l'ai déjà dit, Mademoiselle de Hautefort, & son inclination se tourna vers un objet nouveau, dont la beauté brune n'étoit pas si éclatante, mais qui, avec de beaux traits de visage & beaucoup d'agréments, avoit aussi de la douceur & de la fermeté dans l'esprit. La Fayette, fille d'honneur de la Reine, aimable & fiere tout ensemble, fut celle qu'il aima; & ce fut elle aussi à qui il se découvrit davantage sur le sujet du Cardinal de Richelieu, & sur les chagrins que sa puissance lui donnoit. Comme cette fille avoit le cœur bien fait, (quoiqu'elle vît en cette confiance la perte de sa fortune toute assurée,) elle ne laissa pas de garder le secret qu'elle devoit à ce Prince. Elle le fortifia dans cette aversion, par l'amitié qu'elle avoit pour lui, voyant qu'il en étoit déshonoré, pour se laisser trop bassement gouverner à ce Ministre. Le Cardinal fit son possible pour la gagner, comme toutes les personnes qui approchoient du Roi; mais elle eut plus de courage que tous les hommes de la Cour, qui avoient la lâcheté de lui aller rendre compte de tout ce que le Roi disoit contre lui. Ils eussent eu peur s'ils eussent été fideles de manquer de bienfaits, & leur intérêt leur paroissoit quelque

quelque chose de meilleur que la probité : ils craignoient aussi que le Roi, par timidité, ne les trahît, & ils aimoient mieux le trahir les premiers ; mais une fille eut l'ame plus ferme & plus belle qu'eux : elle eut le courage de se moquer de la mauvaise fortune, par une résolution secrète qu'elle fit dans son cœur de se faire Religieuse. Le Roi trouvant en elle autant de sûreté & de vertu que de beauté, l'estima, & l'aima ; & je fais qu'il eut des pensées pour elle fort au-dessus des communes affections des hommes. Le même sentiment, qui obligea cette fille généreuse à refuser tout commerce avec le Cardinal de Richelieu, la fit vivre avec assez de retenue avec la Reine. Comme la sagesse du Roi, qui égaloit quasi celle des Dames les plus modestes, l'obligeoit à beaucoup de reconnoissance, elle croyoit devoir payer cette amitié vertueuse par une grande fidélité pour ses secrets. Un attachement si grand & si parfait, ne pouvoit que plaire à ce Prince, & déplaire à la Reine, quoiqu'elle fût accoutumée au malheur de n'être pas aimée du Roi son mari. Cette privation d'un bonheur qu'elle desiroit & qu'elle croyoit lui être dû, de quelque maniere qu'elle fût assaisonnée, ne laissoit pas de lui être

fort désagréable & fort dure. La Fayette, avouant tout haut qu'elle l'aimoit, & de la maniere qu'il sembloit vouloir l'être, devoit faire le bonheur de sa vie; mais ce Prince n'étoit point destiné pour être heureux. Il ne garda guere ce trésor. On a dit que le Cardinal s'étoit servi de sa dévotion pour l'en priver; & que ne pouvant avoir la Fayette à ses gages, il se servit en même-temps de son Confesseur pour lui donner des scrupules de la complaisance qu'elle avoit pour le Roi: ce qui fut conduit si finement par leurs Directeurs, que l'amour de Dieu triompha de l'humain. La Fayette se retira dans un Couvent, & le Roi se résolut de le souffrir. La vérité est que Dieu la destinoit à ce bonheur; car, malgré la malice & les faux raisonnemens des gens de la Cour, le Pere Caussin, Confesseur du Roi, comme lui-même l'a écrit dans des Mémoires qu'il a faits, & que le Comte de Maure, à qui il les avoit confiés, m'a fait voir, au-lieu d'adhérer au Cardinal de Richelieu, comme il en fut soupçonné, la conseilla, vu les intentions innocentes qu'il lui croyoit, de ne se point faire Religieuse; dans la pensée qu'il avoit de se servir d'elle pour inspirer au Roi de faire revenir la Reine sa mere, & de gouverner lui-même son

Royaume : mais elle , qui étoit pressée par celui qui donne le vouloir & le parfaire , ne balança pas long-temps entre Dieu & les créatures. Peut-être aussi qu'elle vit avec quelque dépit l'intrigue qui se forma contr'elle , & que la fierté mêlée avec la vertu eut quelque part à sa retraite. On a même soupçonné Madame de Senecé sa parente , de l'avoir voulu confier au Cardinal de Richelieu. J'ignore le fond & le détail de cette accusation : je fais seulement qu'elle pria le Pere Confesseur du Roi d'aller lui demander la permission de quitter la Cour , pour se mettre dans un Couvent. Ce Pere décrit dans ses Mémoires les peines qu'il eut à examiner la vocation de la Fayette , & à donner au Roi le conseil qu'il lui demandoit en cette occasion. Il rapporte que ce Prince parut sensiblement affligé de la résolution de cette vertueuse fille ; qu'il retomba sur le lit dont il ne faisoit que de sortir quand il avoit commencé à lui en parler ; qu'il pleura , & qu'il se plaignit de ce qu'elle le vouloit quitter ; mais qu'enfin , ayant surmonté par sa pitié les tourments de sa douleur , il lui fit cette réponse : *Il est vrai qu'elle m'est bien chere ; mais si Dieu l'appelle en Religion , je n'y mettrai point d'empêchement.* Sa permission étant obtenue , on la vit tout d'un

coup sortir de la Cour, malgré les larmes du Roi & la joie de ses ennemis, qui fut, à ce qu'elle m'a dit depuis, la seule chose à vaincre. Il falloit en effet une grande force d'esprit pour se mettre au-dessus de cette foiblesse; car, encore que le Roi ne fût pas galant, les Dames ne laissoient pas d'être bien-aises de lui plaire. Entr'autres, Madame de Hautefort ne fut pas fâchée de sa retraite, elle n'avoit pas de honte qu'on la crût sa rivale; & il n'y avoit point de prude qui n'aspirât à la gloire d'être aimée du Roi comme l'étoit la Fayette: tout le monde étant persuadé que la passion qu'elle avoit pour lui n'étoit point incompatible avec sa vertu. Quand elle se sépara de lui, elle lui parla long-temps devant tout le monde chez la Reine, où elle monta aussi-tôt après avoir eu son congé. Il ne parut aucune altération sur son visage; elle eut la force de ne pas donner une de ses larmes à celles que ce Prince répandit publiquement. Après l'avoir quitté, elle prit congé de la Reine, qui ne la pouvoit aimer; ce qu'elle fit avec cette douceur & cette satisfaction que doit avoir une Chrétienne qui cherche Dieu, & qui ne veut plus aimer que lui sur la terre, & ne désirer que l'éternité. Elle ne fit pas néanmoins toutes ces choses sans beaucoup souffrir.

J'ai su depuis que la Comtesse de Flex, fille de la Marquise de Senecé, & par conséquent parente de la Fayette, qu'au sortir de la chambre du Roi où elle avoit dit adieu à ce Prince, elle descendit dans son appartement, dont les fenêtres donnoient sur la cour du Château, & que cette aimable & vertueuse fille ayant entendu le carrosse du Roi, qu'il avoit fait venir pour dissiper le chagrin où il étoit; pressée de la tendresse qu'elle avoit pour lui, elle courut le voir au travers des vitres. Quand il fut entré, & qu'elle l'eut vu partir, elle se tourna vers la Comtesse de Flex qui étoit encore fille, & lui dit touchée de douleur : *Hélas ! je ne le verrai plus.* Le Roi ne fut pas long-temps sans l'aller voir dans le Couvent des filles de Ste. Marie, de la rue St. Antoine, qu'elle avoit choisi pendant toute sa vie pour le lieu de son repos, & le port où elle devoit trouver son salut. Les premières fois qu'il y fut, il demeura si long-temps attaché à sa grille, que le Cardinal de Richelieu tombant en de nouvelles frayeurs, recommença ses intrigues pour l'en arracher tout-à-fait. Elles lui réussirent enfin, & il trouva moyen d'ôter à son maître la consolation qu'il avoit de faire part des chagrins qu'il avoit contre lui à la seule personne qu'il avoit trou-

vé assez secrete & assez fidelle pour les lui confier, & d'un esprit assez doux & assez agréable pour le soulager. Je ne puis cependant, au sujet de cette amitié si belle & si pure, qui a été entre un Prince si pieux & une fille si sage, m'empêcher de rapporter une preuve bien forte de la corruption qui se rencontre toujours dans les attachements sensibles qui se peuvent compter pour honnêtes. Je la tiens de la Fayette même, qui étant à Chaillot, & mon amie, m'en a parlé depuis avec confiance. Elle m'a dit que dans les derniers jours qu'elle fut à la Cour, avant qu'elle fût tout-à-fait résolue de se mettre en Religion, ce grand Roi, si sage & si constant dans la vertu, avoit eu néanmoins des moments de foiblesse, dans lesquels cessant d'être modeste, il l'avoit pressée de consentir qu'il la mît à Versailles, pour y vivre sous ses ordres & être toute à lui; & que cette proposition si contraire à ses sentiments ordinaires l'ayant effrayée, fut cause qu'elle se détermina plus promptement à sortir de la Cour, pour prendre des engagements qui pussent lui ôter des sentiments de cette nature. La vertu des plus parfaits n'est pas toujours également forte; les justes tombent quelquefois & trop souvent, pour se fier aux résolutions qu'ils croient

les plus fermes. Ce grand Prince , qui avoit eu le nom de Juste , pour avoir paru fidele à Dieu toute sa vie , ne le fut pas dans ces occasions. Il eut des instants où il lui fut infidele ; mais cette infidélité , qui ne dura pas , ne fit que l'avertir de se tenir sur ses gardes , en lui faisant remarquer le péril qu'il avoit couru. Dès qu'il s'en fut aperçu , il résolut de l'éviter. Le refus de la Fayette lui fit ouvrir les yeux. La honte qu'ils eurent de ce petit dérèglement rappella leur vertu & leur piété ; & la peur qu'ils eurent tous deux , elle de lui , & lui d'elle , leur fit prendre la résolution de se quitter. La nature combattit quelque temps contre la grace , mais enfin la grace fut victorieuse. Sans cela , il n'auroit pas consenti si aisément qu'elle se mît dans un Couvent ; & dès qu'elle y fut , comme ils étoient dans les mêmes sentiments , le Roi n'eut point de peine à lui voir l'habit de Religieuse , & elle n'en eut point de le voir à la grille ; l'un & l'autre étoient bien éloignés du desir d'entretenir un commerce dont ils pussent avoir du scrupule. Il approuvoit si fort la retraite de cette vertueuse fille , que sa dévotion étant fortifiée par la peine qu'il avoit naturellement à s'appliquer aux affaires ; comme il y avoit eu des moments où elle avoit été cause qu'il

n'avoit pas été tout-à-fait sage, il y en eut aussi à son exemple où il voulut pousser sa dévotion & le mépris du monde trop loin ; & s'il l'alloit voir quelquefois, c'étoit pour lui parler de ses desseins, qu'il n'y avoit qu'elle qui sût, & qui auroient étonné toute l'Europe, s'il les avoit exécutés : mais Dieu se contenta de son intention ; & pour le récompenser du sacrifice qu'il vouloit lui faire, exauça les prieres de ses sujets, lui ôtant ses pensées mélancoliques, qui l'empêchoient de bien vivre avec la Reine, qui devint enfin grosse. On crut même que ce fut un jour qu'étant demeuré tard à ce Couvent, il fit un si mauvais temps, qu'il fut obligé de demeurer au Louvre, où il n'y avoit point d'autre lit que celui de la Reine. Quoi qu'il en soit, ce fut alors (le 5 Septembre 1638) que Dieu donna à la France le Roi régnant aujourd'hui, cet auguste Prince Louis XIV qui fut nommé du peuple, *Dieu-Donné*.

Quand la Reine reçut cette grace du Ciel, elle en avoit besoin pour la sauver de tous les maux dont apparemment elle étoit alors menacée, par une fâcheuse affaire qui lui étoit arrivée il y avoit peu de temps, dont j'ai déjà parlé. J'ajouterai seulement ici ce que j'en ai appris depuis, qu'elle avoit enfin été réduite à ce point de ne

pouvoir obtenir de pardon, qu'en signant de sa propre main, qu'elle étoit coupable de toutes les choses dont elle étoit accusée, & le demanda au Roi en des termes fort humbles & fort soumis, se confessant elle-même indigne de l'obtenir; ce qu'elle fit avec beaucoup de larmes, & qu'on la força de faire avec beaucoup de rudesses qui scandaliserent toute la France. Elle étoit infiniment aimée, & chacun étoit dans cette croyance qu'elle étoit innocente. Elle l'étoit en effet, autant qu'on le croyoit à l'égard du Roi; mais elle étoit coupable, si c'étoit un crime d'avoir écrit au Roi d'Espagne son frere & à Madame de Chevreuse. La Porte, Domestique de la Reine, m'a conté lui-même toutes les particularités de cette histoire. Il me les a apprises dans un temps où il étoit disgracié & mal satisfait de cette Princesse, & ce qu'il m'en a dit doit être cru. Il fut arrêté prisonnier dans le même temps que le Chancelier fut au Val-de-Grace, comme étant le porteur de toutes les lettres de la Reine, tant pour l'Espagne que pour Madame de Chevreuse. Il fut interrogé par trois fois dans la Bastille, par la Poterie. Il nia toutes choses constamment, & signa toutes ses interrogations. Le Cardinal de Richelieu le voulut interroger lui-même en présence du

Chancelier. Il le fit venir chez lui dans sa chambre, là où il fut questionné & pressé sur tous les articles, sur quoi on desiroit de pouvoir confondre la Reine. Il demeura toujours ferme sans rien avouer, disant qu'il ne savoit point qu'elle eût écrit en Espagne, ni à Madame de Chevreuse en particulier; car elle avoit permission de lui écrire par les voies publiques. Le Cardinal lui dit qu'il l'avoit trouvé saisi d'une lettre pour Madame de Chevreuse, & qu'il avoit dit qu'il avoit dessein de la porter à la poste, ce que le Cardinal savoit être faux, parce que la Thibaudiere qui la devoit porter pour la faire aller par les voies secretes, sachant que la Porte étoit arrêté, s'en alla tout découvrir au Roi & au Cardinal de Richelieu. La Porte, qui, sur cet article, n'avoit pas voulu nommer la Thibaudiere de peur de lui nuire, demeura un peu embarrassé. Il s'excusa sur ce qu'il n'avoit point voulu perdre la Thibaudiere; mais il ne laissa pas, sur le sujet de la Reine, de demeurer ferme & constant sur la négative: refusant les biens & les récompenses qu'on lui promettoit, & acceptant plutôt la mort, que d'accuser la Reine des choses dont il disoit qu'elle étoit innocente. Le Cardinal de Richelieu, admirant sa fidélité, & persuadé qu'il ne disoit pas vrai,

souhaita d'être assez heureux pour avoir un homme à lui aussi fidele que celui-là. On avoit surpris aussi une lettre en chiffre de la Reine qu'on lui montra. Elle ne put qu'elle ne l'avouât ; & pour ne pas montrer de dissemblance , il fallut faire avertir la Porte de ce que la Reine avoit dit , afin qu'il en fît autant. Ce fut en cette occasion que Madame de Hautefort , qui étoit encore à la Cour , voulant généreusement se sacrifier pour la Reine , se déguisa en Demoiselle suivante , pour aller à la Bastille faire donner une lettre à la Porte ; ce qui se fit avec beaucoup de peine & de danger pour elle , par l'habileté du Commandeur de Jars qui étoit encore prisonnier. Comme il étoit créature de la Reine , & qu'il avoit gagné beaucoup de gens en ce lieu-là , ils la firent tomber entre les mains de la Porte. Elle lui apprenoit ce que cette Princesse avoit confessé ; si bien qu'étant tout de nouveau interrogé par Laffemas , & menacé de la question ordinaire & extraordinaire même , elle lui fut montrée ; il fit semblant de s'en épouvanter , & dit que si on lui faisoit venir quelque Officier de la Reine , homme de créance , qu'il avoueroit tout ce qu'il savoit. Laffemas , croyant l'avoir gagné , lui dit qu'il pouvoit nommer celui qu'il voudroit , & que sans doute on le

lui feroit venir. Il lui demanda un certain nommé la Riviere, Officier de la Reine, qu'il savoit être des amis de Laffemas, & dont il n'avoit pas bonne opinion; ce que cet homme accepta avec grande joie. Le Roi & le Cardinal firent venir ce la Riviere. On lui commanda d'aller voir la Porte, sans voir la Reine; & gagné par les promesses qu'on lui fit, il s'engagea de faire tout ce qu'on voudroit. Il lui fut mené, & il lui commanda, de la part de la Reine, de dire tout ce qu'il savoit de ses affaires. La Porte fit semblant de croire que c'étoit la Reine qui l'envoyoit, & lui dit, après bien des façons, ce que la Reine avoit déjà avancé, & protesta n'en pas savoir davantage. Le Cardinal de Richelieu fut alors confondu; & malgré ses artifices, le Roi demeura satisfait. La Porte, homme de bien & sincere, m'a assuré, qu'ayant vu les lettres dont il étoit question, & sachant ce qu'elles contenoient, il y avoit lieu de s'étonner qu'on en eût pu former des accusations contre la Reine; qu'il y avoit seulement des railleries contre le Cardinal de Richelieu, & qu'assurément elles ne parloient de rien qui fût contre le Roi, ni contre l'Etat. Cette tempête passée, le Roi & la Reine se raccommoderent; mais avant que la paix se fît, le Roi comman-

da à la Reine d'écrire de sa main à la Porte, pour lui commander de dire tout ce qu'il savoit ; & comme il crut qu'elle avoit été forcée pour écrire ces lettres, il ne changea rien en sa conduite. Il lui répondit par l'ordre du Cardinal de Richelieu, & lui manda qu'il s'étonnoit que Sa Majesté lui commandât de dire ce qu'il savoit, vu qu'elle avoit vu ses interrogations, & que par-là elle pouvoit voir qu'il avoit dit tout ce qu'il savoit ; que s'il y alloit de son service de dire des faussetés, quand même elles devoient le faire aller sur l'échafaud, qu'il le feroit. Cette réponse confirma le Roi dans l'opinion qu'il commençoit d'avoir que la Reine n'étoit pas si coupable qu'il l'avoit cru, & l'habile fidélité de cet homme acheva de les remettre bien ensemble ; c'est-à-dire, autant que la froideur du Roi & les traitemens que cette Princesse avoit reçus de lui, ou plutôt de son Ministre, leur pouvoient permettre de s'aimer.

Ce fut à Chantilly que cette grande querelle se passa, & dont le souvenir faisoit horreur à la Reine. On disoit que le Cardinal l'avoit voulu réduire à cette extrémité, afin de la pouvoir renvoyer en Espagne, comme il en avoit eu souvent le desir ; ou du moins la réduire dans la néces-

fité de s'accommoder avec lui, & qu'elle craignant, se mît de son parti. Mais enfin, comme je viens de le dire, elle devint grosse, & le Roi dans le commencement de sa grossesse, lui en témoigna beaucoup de satisfaction, & même de la tendresse pour sa personne. Cette douceur ne dura guere, & quand elle accoucha, il fallut l'exciter de s'approcher d'elle pour l'embrasser. On crut qu'après avoir donné un Dauphin au Roi son mari, elle auroit quelque crédit, & qu'elle entreroit au Conseil; mais comme le Ministre n'étoit pas de son côté, & qu'elle étoit trop généreuse pour l'aller chercher, elle demeura dans le même état qu'elle étoit auparavant. Pour augmentation de graces, Dieu lui donna son second fils (Philippe de France, le 21 Septembre 1640,) dont le Roi, à ce que j'ai oui dire à la Reine, témoigna plus de joie que du premier, parce qu'il ne s'attendoit pas à un si grand bonheur, que de se voir pere de deux enfants, lui qui avoit crain de n'en point avoir du tout: mais Monseigneur le petit Dauphin n'eut pas trois ans, qu'il sembloit que déjà il lui donnoit du chagrin & de l'ombrage. La Reine m'a fait l'honneur de me dire depuis, qu'un jour au retour de quelque voyage de chasse, ce petit Prince le voyant

avec un bonnet de nuit, il se mit à pleurer à cause qu'il en eut peur, & qu'il n'avoit pas accoutumé de le voir en cet état; que le Roi s'en fâcha comme d'une chose de grande conséquence, & s'en plaignit à la Reine, lui reprochant que c'étoit elle qui nourrissoit son fils dans l'aversion de sa personne, & la menaça avec beaucoup de rudesse de les lui ôter tous deux. Quand le feu Roi partit pour aller au voyage de Narbonne, il avoit avec lui Cinq-Mars, son Grand-Ecuyer, qui étoit un homme fort bien fait, que le Cardinal de Richelieu lui avoit donné pour Favori, depuis la perte de la Fayette. Soit que ce fût par son conseil, soit que ce fût de son propre mouvement, il parla à la Reine d'une autre manière: en lui disant adieu, il lui dit assez cordialement, qu'il l'a prioit d'avoir bien soin de ses enfants, & de ne les point quitter; ce qu'elle observa religieusement. Outre l'intérêt qu'elle avoit en leur conservation, elle avoit attaché tous ses plaisirs à l'agréable occupation de les voir & de les caresser.

Le Grand-Ecuyer, qui prétendoit que son bienfaiteur, jaloux de la bonne volonté que le Roi avoit pour lui, l'avoit voulu perdre, lui en ayant parlé comme d'un homme n'ayant point de cœur, & l'ayant empêché de le faire Duc & Pair, & de

l'admettre au Conseil, crut être en droit de se révolter contre lui. Ouvrant son cœur & ses oreilles aux chagrins que son maître avoit contre son Ministre, il alluma sa jalousie jusqu'au desir de le perdre; & se joignant à ses ennemis, le fit, à ce qu'on prétend, résoudre à se défaire de lui. Je n'entreprends point de justifier, ni les plaintes du Cardinal, ni le procédé du Grand-Ecuyer. Le premier étoit un homme, qui, malgré ses défauts, avoit mérité l'estime de ses ennemis, & par conséquent ses amis ne lui devoient pas manquer. La grandeur de l'entreprise de celui qui lui avoit l'obligation de tout ce qu'il étoit, ne pouvant pas l'excuser de son ingratitude, & le consentement qu'on a prétendu que le Roi y avoit donné, ne pouvoit pas justifier une conjuration contre l'Etat, qui a été à cause de cela une des plus grandes, & en même-temps des plus extraordinaires que nous puissions lire dans les histoires. Car le Roi en étoit tacitement le chef, le Grand-Ecuyer en étoit l'ame, le nom dont on se servoit étoit celui du Duc d'Orléans, frere unique du Roi, & leur conseil étoit le Duc de Bouillon, qui s'y engagea, à cause qu'ayant été dans le parti du Comte de Soissons, il étoit fort mal à la Cour. Ils firent tous de beaux

projets sur le changement à l'avantage de leur grandeur & de leur fortune, se persuadant que le Cardinal ne pouvoit vivre que peu de jours, pendant lesquels il ne pouvoit pas se remettre bien avec le Roi. Mais leur fausse prudence leur fit rencontrer leur perte dans les choses mêmes qui devoient leur servir de sûreté. Le Grand-Ecuyer, ne se fiant pas tout-à-fait à l'amitié ni à la force du Roi, voulut avoir une armée pour défendre Sedan, que le Duc de Bouillon leur donna pour place de sûreté. Il se laissa persuader de faire un traité avec le Roi d'Espagne, dans le dessein d'en tirer du secours au cas que le Cardinal de Richelieu, qui avoit toutes les places fortes sous sa domination, se portant mieux, se voulût cantonner contre eux; ou plutôt ils firent ce traité pour seulement satisfaire à leur destinée, qui vouloit que leur ennemi triomphât de leur malheur & de leur faute. Monsieur, frere unique du Roi, après avoir fait la guerre civile en France pour s'être mis du parti de la Reine sa mere, avoit perdu le Duc de Montmorenci, qui avoit eu la tête tranchée pour sa querelle; & après avoir été en Flandres & après en Lorraine, où, contre le gré du Roi, il s'étoit marié, il étoit enfin revenu

en France depuis quelques années. Mais comme le Cardinal de Richelieu le tenoit humilié, ce Prince souhaitoit la mort de ce Ministre à l'égal de sa propre vie; si bien que ce fut pour lui une chose agréable de trouver un jeune favori, dont le cœur plein de feu ne respiroit que l'honneur de faire parler de lui par quelque action éclatante, qui pût lui donner de la gloire. Le Cardinal de Richelieu étoit alors malade & négligé du Roi, & paroissoit au jugement de tous tombé de ce haut degré d'honneur où la faveur de son maître & sa capacité l'avoient élevé; ce que toute la France regardoit avec joie, par le desir naturel que les François ont pour le changement, & parce que ce Ministre avoit été cruel à beaucoup de particuliers qui le haïssent. Cet habile homme ayant découvert le secret de toute cette négociation, & su par Chavigny que le Grand-Ecuyer avoit fait un traité avec le Roi d'Espagne, envoya le même Chavigny, qu'il aimoit & qu'il avoit mis dans les affaires, trouver le Roi * pour lui parler de cette conjuration, non pas pour lui persuader la conservation de sa personne: il savoit que cette raison ne pouvoit plus le toucher; mais pour lui montrer les mau-

* Le Roi étoit à Narbonne.

vais desseins des conjurés, & que le bonheur de son Etat étoit attaché à la ruine des auteurs de ce traité. Comme Chavigny étoit habile, il fut si aisément persuader le Roi, en lui représentant les dangereuses suites de cette affaire, qu'il le fit résoudre d'abandonner le Grand-Ecuyer, non-seulement à la sévérité des loix, mais encore à la haine du Cardinal, pour recevoir par lui le châtement de son crime contre l'Etat, & de ses infidélités particulieres envers lui. En peu d'heures, la Cour changea de face, le Cardinal de Richelieu rentra dans les bonnes graces du Roi par l'habileté de son ami, & le favori les perdit avec la douleur de se voir abandonné de celui qui avoit aidé à le mettre dans le précipice, & qui en un instant favorable de sa bonne volonté l'en pouvoit tirer aisément. En quittant le Roi, qui l'avoit traité à son ordinaire, il eut quelques avis qu'il falloit penser à la retraite. Il envoya un des siens savoir si les portes de la ville étoient ouvertes. Cet homme se contenta d'en demander des nouvelles aux passants, qui lui dirent par hasard que non, ce qui n'étoit pas, & par cette méprise, il l'empêcha de penser davantage à se sauver. Il se cacha dans du foin chez une femme

de sa connoissance, où il demeura quelque temps dans la crainte de son malheur, & dans l'espérance que l'affection que son maître avoit pour lui le porteroit à lui faire grace; mais on le vint arrêter de la part de ce même maître dont il attendoit son salut. Il fut mis en prison, où il souffrit tout ce qu'on a coutume de souffrir quand on est coupable & malheureux. Mr. de Thou, son ami, fut aussi arrêté pour avoir fû le secret du traité d'Espagne, non pas comme participant à ce dessein, car il l'avoit même tout à fait désapprouvé; mais seulement pour l'avoir su par confiance, & pour ne l'avoir pas révélé; & pour principale raison, parce qu'il n'étoit pas des amis du Cardinal de Richelieu.

Le Ministre, qui étoit malade à Tarascon, à quelques lieues du Roi, qui paroissoit le négliger, voyant qu'il triomphoit de ses ennemis, voulut aussi triompher du Roi, l'obligeant de Narbonne à le venir trouver là où il étoit. Ce Prince, honteux de l'avoir voulu perdre, voulant faire amende honorable, quoique malade, se fit porter dans sa chambre auprès de lui, où ils passerent plusieurs heures ensemble. Là se fit une réconciliation en apparence toute entière, mais dans le cœur, elle fut feinte. On ne

fauroit oublier de telles offenses ; & celui qui les a faites doit savoir qu'elles ne fauroient s'effacer du souvenir de celui qui les a reçues. Les marques en furent si belles & si extraordinaires, que le Roi abandonnant tout à ce Cardinal, non-seulement lui sacrifia cet aimable criminel qu'il accabloit de caresses deux jours auparavant, & tous ceux qui étoient de la partie ; mais pour lui témoigner une plus grande confiance, il voulut que ce Ministre eût ses propres enfants en ôtage, & lui offrit d'envoyer un ordre à la Reine de les remettre entre ses mains. Il le fit enfin ; & sans que la Reine y résistât, on eût vu, à la honte de la royauté, le sang de France foulé aux pieds par cet audacieux vassal, & faire servir le pere & ses enfants à son élévation & à sa sûreté. Il fit de même servir à sa vengeance le malheur de ses ennemis, qu'il amena prisonniers du lieu où ils étoient à Lyon. Il attachâ leur bateau au sien, quand il remonta le Rhône, malade & mourant, de la même manière, & non pas avec la même gloire, que les Consuls Romains attachoient à leur char les Rois prisonniers qu'ils avoient vaincus. Cette action, qui tenoit d'un Payen, & qu'un Payen qui auroit suivi les loix de la vertu morale

n'auroit pas faite , déshonora sa vie par sa cruauté , & fit voir en lui le mépris qu'il faisoit de la Loi de Dieu , qui défend au Chrétien , non-seulement la vengeance , mais encore de goûter le plaisir de se venger , quand même on se vengeroit avec justice. Après avoir fait parade de cette barbare vanité jusqu'à Lyon , il les fit mourir tous deux sur un échafaud. Le Grand-Ecuyer eut la foiblesse , à la vue des tourments , de confesser que Monsieur de Thou avoit su le Traité , dont il fut blâmé de tout le monde ; mais , à cela près , il alla à la mort sans qu'on s'aperçût d'aucune émotion. Il s'habilla le jour de son supplice comme s'il eût voulu aller chez le Roi , & sa fermeté parut à la sérénité de son visage. Il écrivit une lettre à sa mere , qui marquoit son bon naturel & sa piété ; & après l'avoir priée de payer ses domestiques & ses créanciers , & s'être recommandé à ses prières , il l'a finit en lui disant que tous les pas qu'il va faire sont autant de pas qui le conduisent à la mort. Depuis la lecture de son Arrêt , il parut encore plus tranquille qu'auparavant. Il se confessa avec une application qui fut admirée de son Confesseur. Il lui dit comme en conversation familiere , que rien ne l'avoit plus

étonné que de se voir abandonné de tous ses amis ; que depuis qu'il avoit eu les bonnes graces du Roi, il avoit toujours tâché de s'en faire, & s'étoit persuadé qu'il y avoit réussi ; mais qu'il voyoit bien qu'il ne falloit pas s'y fier. Et plusieurs fois, en se consolant avec Dieu, & parlant au Pere Jésuite qui l'assistoit, il s'écria : *Ha ! qu'est-ce que le monde ?* Le Roi avoit eu dessein de le sauver, & s'en étoit d'abord déclaré, disant que le Duc de Bouillon l'avoit gâté, & que lui seul méritoit la mort. Cependant il n'en fut pas le maître, & il abandouna son favori à la sévérité des Juges, qui ne pouvoient s'empêcher de le condamner. Il fut regretté de toute la France, qui, le trouvant digne d'une fin plus heureuse, avoit excusé son dessein, & souhaitoit qu'il réussît. Les Dames pleurerent sa perte, & avec raison ; car il avoit eu beaucoup de vénération pour le sexe : & parmi celles qui le regretterent le plus, une grande Princesse qu'on avoit accusée de l'aimer, eut besoin de prier la Duchesse d'Aiguillon, niece du Cardinal de Richelieu, de lui faire redonner ses lettres. Quoique Cinq-Mars ne fût qu'un simple Gentilhomme, on avoit cru qu'elle auroit été capable de l'épouser, si, par la mort du Ministre, il

fût devenu maître du cœur du Roi, qui l'eût fait Connétable, & peut-être un petit Souverain; mais quand il lui parla de la pensée qu'avoit sa mere de faire ce mariage, il la traita de folle, & lui d'extravagant & de ridicule, de songer à une Princesse qu'on avoit proposée à Monsieur. Il étoit fils du Maréchal d'Effiat, élevé à cette dignité & à celle de Sur-Intendant des Finances par le Cardinal de Richelieu. Le Président de Thou mourut aussi avec beaucoup de fermeté; mais il ajouta la dévotion à la constance: ce qui augmenta beaucoup l'estime qu'on avoit pour lui. Il n'étoit ni jeune, ni beau; mais j'ai oui parler de lui comme d'un homme d'un mérite extraordinaire. Il eut besoin d'écrire à une Dame de naissance illustre, dont l'amitié lui étoit chere, une ou deux lettres qu'on envoya à Monsieur le Chancelier. Il dit à ses Juges, qu'il pouvoit chicaner sa vie, n'étant coupable que parce qu'il avoit des oreilles: car il lui étoit aisé de justifier qu'il n'avoit point eu de part au Traité d'Espagne, qu'un homme de bien n'avoit pu approuver; qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour détourner son ami de ce malheureux projet; & comme sa probité l'avoit fait être d'avis contraire à ceux qui le propoisoient,

proposoient, cette même probité l'obligeoit à se taire, afin de ne le pas perdre; & que quand il auroit été capable de cette perfidie, il n'y auroit pas eu de sûreté pour lui d'accuser Monsieur, frere du Roi, d'un crime dont il n'avoit aucune preuve avant le retour de Fontrailles; & il n'y avoit aucune nécessité d'aller découvrir le Traité qu'il avoit rapporté, voyant qu'on ne vouloit point l'exécuter; c'est pourquoi il paroissoit résolu d'attendre patiemment tous les effets de la haine du Cardinal de Richelieu, qu'il n'auroit jamais pu éviter, & qui ne feroient autre chose que le faire aller plutôt jouir de Dieu.

Pendant sa prison à Pierre-Encise, il avoit fréquenté les Sacrements, & s'étoit occupé à l'oraison, & méditoit les livres de l'Écriture-sainte. Il dit à son Confesseur après sa condamnation, qu'il pénétoit bien plus en cette affliction la vanité des personnes qu'auparavant. Etant prêt d'aller à la mort, il récita tout haut le *Credidi*, en le paraphrasant avec de grands sentiments de dévotion: & des endroits des Epîtres de Saint Paul, dont il paroissoit recevoir de la consolation. Ils s'embrassèrent tendrement Cinq-Mars & lui; & par un motif fort contraire à celui-là, il en fit autant à son bourreau, comme à ce-

lui qui alloit lui ouvrir le Ciel. Ils furent exécutés le douzieme de Décembre mil six cent quarante - deux. Fontrailles étoit le plus criminel de tous : il avoit été en Espagne , faire le traité de la part de Monsieur , frere du Roi , du Duc de Bouillon , du Grand-Ecuyer ; mais il se sauva de la mort fort habilement. Il fut du Grand-Ecuyer , la veille de sa détention , que Chavigny avoit été enfermé avec le Roi , & qu'il ne savoit point le sujet de cette conférence , si ce n'étoit sur l'extrémité où étoit le Cardinal. Sur quoi , après lui avoir dit que cette conversation lui étoit fort suspecte , & que c'étoit à lui à voir s'il étoit bien assuré du Roi , sans s'amuser plus long-temps avec lui , il lui dit : *Monsieur , vous êtes de belle taille : quand vous seriez plus petit de toute la tête , vous ne laisseriez pas de demeurer fort grand ; pour moi , qui suis déjà fort petit , on ne pourroit me rien ôter sans m'incommoder , & sans me faire de la plus vilaine taille du monde. Vous trouverez bon , s'il vous plaît , que je me mette à couvert des coûteaux.* Il monta ensuite à cheval & s'en retourna en Espagne , d'où il ne faisoit que de revenir. On dit même qu'il avoit ce traité dans sa poche : & il y en avoit tant de copiés , que tous ceux

qui étoient de ce grand parti avoient peu de soin de cacher, qu'il étoit impossible que celui contre lequel il étoit fait n'en pût avoir une.

Leur aveuglement à tous, & particulièrement celui de Cinq-Mars, fut étrange; car il commençoit à voir que le Roi ne le traitoit pas de la maniere qu'il avoit fait par le passé: & pendant que Chavigny étoit enfermé avec lui, au-lieu de s'amuser dans la garde-robe à lire un roman, pour ne pas faire connoître qu'il étoit en tiers avec eux, & pour voir après qu'il feroit sorti, ce que le Roi lui diroit, il devoit, ou suivre sans balancer l'exemple de Fontrailles, ou du moins ne pas attendre que le Roi donnât aucun ordre. Et sans se fier trop à lui, comme faisoit le Cardinal, qui faisoit semblant d'être encore plus malade qu'il ne l'étoit, jusqu'à ce qu'il eût pris ses sûretés, ne pas demeurer un moment à la Cour, après le départ de Chavigny, & prendre les siennes. Le Président de Thou, qui savoit le malheur qui étoit arrivé à tous ceux qui s'étoient embarqués avec Monsieur, & voyoit la mauvaise conduite de son ami, devoit le laisser-là, s'il vouloit demeurer, & s'en aller en Italie, où il lui avoit dit qu'il vouloit aller. Enfin, ces deux qui furent

moins défiants, payerent par leur mort leur manque d'habileté.

Il est à croire que le malheur qui les fit périr fut une protection de Dieu toute particuliere, qui sauva la France des désordres qu'un changement de cette nature y pouvoit apporter, si son ennemi le Roi d'Espagne profitant de l'infirmité du Roi conduit par un jeune favori sans prudence, le Duc d'Orléans, frere unique du Roi, & le Duc de Bouillon qui sans doute, n'avoient pas de petits desseins, en étoient les maîtres. Peu auparavant que le Roi partît pour ce petit voyage, Monsieur avoit voulu parler de cette entreprise à la Reine, & lui avoit nommé les noms des conjurés, desirant qu'elle eût part à ce dessein, qui alors étoit bien innocent, puisque le Roi étoit de la partie. La Reine, qui craignoit de tomber dans quelque misere, & qui avoit peur de la puissante étoile du Cardinal de Richelieu, n'y voulut point entrer. Elle conjura Monsieur, qu'elle avoit toujours cru assez de ses amis, de ne point dire aux autres qu'elle le fût : il lui promit de le faire; & il l'observa religieusement. Elle lui en fut gré, & le loua de son secret, quand elle vit que la conjuration étoit découverte. Il avoit tout avoué au Cardinal, sans la nommer. Le